



Les cardinaux défilent dans la basilique Saint-Pierre de Rome lors de la messe spéciale précédant l'ouverture du conclave.

Les cardinaux prisonniers jusqu'à l'élection du pape

VATICAN (d'après AP et AFP) — Les 111 cardinaux qui vont avoir mission d'élire le nouveau pape sont entrés en conclave hier après-midi.

Selon la tradition, ils ont été enfermés dans la chapelle Sixtine où ils demeureront coupés du monde

extérieur jusqu'à ce qu'ils aient désigné le successeur de Paul VI.

Le sourire aux lèvres, le maître des cérémonies du Vatican, Mgr Virgilio Noe, a fait retentir le fameux ordre 'extra omnes' (tout le monde dehors), laissant les cardi-

naux enfermés à double tour derrière les lourdes portes de bois de la chapelle Sixtine.

Un couronnement?

C'est peut-être la dernière grande cérémonie de l'Eglise catholique qui s'est déroulée hier matin à

Saint-Pierre de Rome, avant l'ouverture du conclave. On a appris en effet de source très sûre, qu'au cours d'une de leurs réunions des derniers jours, les cardinaux se seraient déclarés en majorité en faveur d'une

(Suite à la page A2, 1re col.)

Québec paiera pour Ottawa (Parizeau)

MONTEBELLO et OTTAWA (d'après CP) — "Ottawa paiera moins d'assurance-chômage, mais Québec paiera davantage de sécurité sociale. C'est comme le type qui pellette sa neige dans la cour des voisins."

Tel est le commentaire fait hier par le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, alors qu'on lui demandait son opinion sur les décisions annoncées jeudi soir par son collègue fédéral, M. Jean Chrétien, en vue de réduire les dépenses de l'Etat fédéral.

M. Parizeau, qui participe à Montebello au conseil extraordinaire des ministres, s'en est pris notamment aux coupures de \$580 millions envisagées par M. Chrétien dans le secteur de l'assurance-chômage.

Par ailleurs, il a expliqué qu'on ne peut blâmer un gouvernement qui s'appête à entrer en campagne électorale d'annoncer un gel du prix de l'essence ou une hausse de pension de vieillesse.

"C'est tout de même curieux, a dit M. Parizeau, qu'on pense soudainement aux vieux et aux moins nantis tout juste à la veille d'une élection appréhendée."

Selon le ministre des Finances, Ottawa voudrait faire supporter par

les provinces ses déficits "énormes et galopants".

M. Parizeau ne semble pas s'inquiéter outre mesure et il ne prévoit pas de réactions immédiates de son gouvernement, étant entendu selon lui que les décisions de M. Chrétien "improvisées, annoncées par morceaux tous les deux ou trois jours", ne sont probablement destinées qu'à faire image et à donner à l'électeur l'illusion de la bonne administration.

"C'est la panique"

Quant au ministre québécois de l'Energie, M. Guy Joron, il s'est dit d'avis que le gouvernement fédéral n'a plus de tête, mais un gyroscope électoral.

Commentant la décision du ministre Chrétien de geler le prix de l'essence, le ministre Joron, qui participe également au conseil de Montebello, a observé: "Après trois ans, le fédéral avait convaincu tout le monde, à cause de l'épuisement des ressources pétrolières, de la nécessité de hausser le prix canadien au

Voir à la page A-4 notre éditorial et aux pages A-2 et H-6 nos informations suite aux décisions budgétaires annoncées par Jean Chrétien.

(Suite à la page A2, 3e col.)

sommaire

Annonces classées G-1 à G-20, H-1 à H-6
Arts et lettres C-1 à C-8
Bandes dessinées A-10
Bridges G-3
Carrières et professions F-1 à F-8
Décès H-7
Echecs H-5
Economie-finances B-5 à B-8
Feuilleton G-20
Habitat E-7 à E-9
Horoscope G-19
La bonne chère C-9
Mot mystère H-1
Mots croisés H-2, H-3
Où aller à Québec C-8
Pages documentaires B-1 à B-3
Philatélie A-11

Sciences B-4
Sport E-1 à E-6
Télévision C-7
Tourisme D-1 à D-6

météo

Ensoleillé puis possibilité d'averses à Québec. Nuageux à l'est. Maximums de 16 à 20. Demain, ensoleillé. Dégagement en Gaspésie et Sept-Îles.

Détails à la page G-1

sports

cahier E



Un arbitre amateur a pris la relève

Les arbitres font la grève

Pour la deuxième fois de l'histoire, les arbitres du baseball majeur étaient en grève, hier. En 1970, leur arrêt de travail n'avait duré que 24 heures. Cette fois-ci, des arbitres amateurs ont pris la relève, mais, dès hier soir, les dirigeants de la Ligue nationale et de la Ligue américaine obtenaient une injonction enjoignant les hommes en bleu à reprendre le boulot.

habitat

page E-7



Logements du Parc de l'Ormière à Neufchâtel.

La SCHL cherche à se départir de 2,000 logements dans la région de Québec

dossiers

cahier B



Robert Sauvé

Sauvé — la guerre commence

De Coster — six mois après

Léonard — fin des pèlerinages



Robert De Coster



Jacques Léonard

Jean Guy, une étape terminée

"Je ne veux pas passer la deuxième partie de ma vie à copier la première", affirme le comédien québécois Jean Guy. Et pour être bien certain de ne pas le faire, il s'en va de Québec pour un temps. Il a maintenant 38 ans et, depuis une quinzaine d'années, il a été un des artisans les plus dynamiques du théâtre à Québec. Martine Corriveau l'a rencontré.



Le comédien Jean Guy

"Pretty Baby" de Louis Malle

Le cinéaste français Louis Malle ne devait pas se sentir mal à l'aise, cette année, au Festival de Cannes même si c'était les Etats-Unis qui présentaient son plus récent long métrage "Pretty Baby" car c'est un familier de cette manifestation. Ce cinéaste, notre chroniqueur Claude Daigneault nous en révèle l'ambiguïté avant de nous entretenir du film "Pretty Baby".



Le salon de "Pretty Baby"

arts

cahier C

Le prix de l'essence augmentera quand même

OTTAWA (PC) — En dépit de la réduction de la taxe spéciale d'accise sur le pétrole brut,



Getty: prêt à reconsidérer sa position.

annoncée jeudi soir par le ministre des Finances, Jean Chrétien, les compagnies pourront quand même augmenter, dès mercredi prochain, de 1,2 cent le prix du gallon d'essence et de 4,2 cents le prix du gallon de l'huile à chauffage.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie a apporté ces précisions hier à Ottawa.

Le gouvernement a annoncé qu'il réduirait de dix à sept cents la taxe d'accise sur le pétrole.

Cette économie de trois cents compensera en partie l'augmentation de \$1 du baril de pétrole brut décriée le 1er juillet dernier, a précisé M. Gillespie.

Le prix de l'essence pourra augmenter de 1,2 cent afin de défrayer la hausse des coûts de transport et de raffinage. Il n'y a pas de taxe d'accise spéciale sur l'huile à chauffage.

Négociations

M. Gillespie a indiqué qu'il rencontrera sous peu son homologue de l'Alberta afin de négocier un gel temporaire du prix du pétrole brut.

Jeudi soir le ministre des Finances a annoncé que l'augmentation de \$1 du baril de pétrole prévue pour le 1er

janvier 1979 n'entrerait pas en vigueur. Toutefois cela dépend de l'Alberta qui produit 85 pour 100 du gaz naturel et du pétrole au Canada.

"Je suis très confiant que M. Getty, le ministre albertain, verra qu'il y va de son intérêt", a soutenu M. Gillespie en ajoutant qu'il y va "de l'intérêt national".

De son côté, le ministre albertain de l'Énergie, Don Getty, après avoir déclaré que l'Alberta n'était pas disposée à sauter l'augmentation du 1er janvier, s'est dit prêt à reconsidérer sa position à la suite d'un appel téléphonique de son homologue fédéral, Alastair Gillespie.

Le ministre Getty a indiqué que l'Alberta était prête à négocier sérieusement si Ottawa réussissait à démontrer qu'il était vraiment dans l'intérêt du Canada que l'augmentation de \$1 le baril, prévue pour le 1er janvier, n'ait pas lieu.

Malgré ce revirement, Getty a qualifié de "mesure pré-électorale" le geste posé par le fédéral. Néanmoins, les négociations entre Ottawa et l'Alberta, visant à prévenir la hausse de \$1 le 1er janvier, doivent commencer d'ici quelques semaines.

Jusqu'ici la politique canadienne visait l'augmentation graduelle du prix du pétrole

intérieur afin de rejoindre les prix internationaux. De plus, l'entente conclue avec l'Alberta prévoit aussi la révision de l'accord advenant que les prix américains dépassent ceux du Canada.

Le prix du baril de pétrole est de \$14,50 à Toronto contre \$13,84 à Chicago, aux États-Unis.

A \$12,75 le baril, le prix de l'Alberta est inférieur au prix mondial qui se situe aux environs de \$15.

Par ailleurs, le gouvernement devra convaincre l'Alberta d'amener un accord d'un an que les deux parties viennent de signer, le 1er août dernier.

Cette entente stipule que le rapport entre le prix du gaz naturel et celui du pétrole brut est de 85 pour 100.

Cependant, jeudi, le gouvernement a annoncé qu'il veut maintenant que le prix du gaz naturel ne soit pas limité à ce rapport de 85 pour 100, mais plutôt que le prix se fixe à son prix du marché.

Le ministre fédéral de l'Énergie a nié que le gouvernement a tout bonnement renié une entente qu'il a signée il y a à peine 24 jours. Selon lui, il était prévisible que le gouvernement chercherait à changer ce rapport, puisque l'an dernier il était de 100 pour 100, et que cela ne confirme une tendance visant à permettre

au marché du gaz naturel de prendre plus d'expansion.

Réaction de Gulf

Par ailleurs, Gulf Canada a réagi positivement à l'annonce du ministre Jean Chrétien. Un porte-parole de la compagnie a déclaré que la réduction de trois cents par gallon

sur les impôts indirects du gouvernement fédéral sur l'essence constitue un pas dans la bonne direction en vue de minimiser la hausse des prix au détail du 30 août.

Présentement, Gulf Oil serait en train de baisser les prix de trois cents dans ses

stations de service. Le porte-parole de la compagnie a souligné que les hausses du 30 août, qui s'établissent entre quatre et cinq cents par gallon, seront mises en vigueur selon l'autorisation du gouvernement fédéral afin de couvrir les frais accrus de l'entreprise.

Il a ajouté que, compte tenu de la réduction immédiate de trois cents par gallon sur l'impôt direct sur l'essence, le résultat final sera une augmentation de jusqu'à deux cents par gallon avant la fin du mois. L'huile de chauffage subira une hausse de prix de quatre ou cinq cents.

L'ex-conseiller Gérard Moisan est décédé hier

La communauté québécoise vient de perdre un personnage qui a joué un rôle considérable, tant sur le plan économique que social et politique à Québec, par suite du décès de M. Gérard Moisan, survenu hier soir, à l'hôpital l'Enfant-Jésus, où il avait été transporté d'urgence, de sa résidence de Sainte-Pétronille, ile d'Orléans, en début de soirée.

Bien qu'il se soit retiré de la vie politique active, M. Moisan continuait de s'intéresser intensément à toutes les activités de son quartier et de la ville de Québec. Il était membre de différents organismes, dont les Chevaliers de Colomb du 4e degré et la Chambre de commerce.

Il fut trésorier du Club de Réforme pendant de nombreuses années, et en 1960, il se présenta comme candidat libéral dans Québec-Est.

Au début de sa carrière politique en 1955, il fut élu, comme indépendant, conseiller municipal de Québec, pour joindre, quelques années plus tard, les rangs du Progrès civique, dont il fut un membre fondateur.

Sous l'administration du maire Gilles Lamontagne, M. Moisan fut membre du comité exécutif de la ville de Québec pendant 12 ans. Il a été conseiller du district Saint-Roch, et par la suite du secteur Saint-Roch-Saint-Sauveur pendant 22 ans.

M. Moisan était encore président de la compagnie Hubert Moisan.



M. Gérard Moisan

Les cardinaux défilent...

(Suite de la première page)

suppression de la cérémonie du couronnement.

C'est à un colonel suisse, le colonel Franz Pflyfer von Altshofen, à un prêtre français, l'évêque Jacques Martin, préfet du palais Apostolique, et à un marquis italien, M. Giulio Sacchetti, gouverneur de la Cité du Vatican, qu'est revenue la tâche de s'occuper de l'extérieur des cardinaux. Les portes ont été scellées de l'intérieur par le cardinal camerlingue Jean Villot.

Quelques heures avant d'entrer en conclave, les cardinaux avaient concélébré à la basilique Saint-Pierre la messe du Saint-Esprit à laquelle assistaient de 8.000 à 10.000 fidèles.

Dans une homélie, le cardinal Jean Villot a souligné qu'en "ce moment grave et délicat", il s'agissait d'appeler l'inspiration divine sur le conclave. Il a demandé aux membres du Sacré-Collège de se montrer "fidèles à l'exercice de responsabilité qui est le nôtre".

"O Dieu, Pasteur éternel, a-t-il ajouté, qui gardes toujours ton troupeau avec une vigilance attentive, dans ta fidélité à notre égard, accorde à ton Eglise un pasteur qui te plaira par sa sainteté et qui nous renforcera dans une sollicitude vigilante".

Grand apparat

C'est en robe rouge, les mains jointes et au chant du Veni Creator, que les cardinaux ont fait leur entrée solennelle dans la chapelle Sixtine où se trouve la fameuse fresque de Michel-Ange, "Le Jugement dernier".

Pour la première fois dans l'histoire, cette cérémonie était retransmise à la télévision internationale, ce qui n'a pas été sans inconvénients pour les cardinaux: certains avaient le front en sueur à cause de la chaleur dégageée par les projecteurs de télévision.

Une fois dans leur lieu de

réclusion, un des cardinaux a fait serment à voix haute d'observer "avec la plus grande fidélité le secret touchant tout ce qui concerne, d'une manière ou d'une autre, l'élection du pontife romain".

Les auxiliaires enfermés avec les cardinaux (70 prêtres, secrétaires, médecins, infirmières, pompiers, etc.) devaient également prêter serment.

Près de trois semaines après la mort de Paul VI, les cardinaux italiens étaient toujours donnés favoris.

Mais contrairement au conclave de 1963, il ne semble pas y avoir de prêtre susceptible de réunir rapidement une majorité sur son nom.

Les "papables"

Des 111 cardinaux qui participent au conclave, 100 en sont à leur première expérience ayant été élus à la pourpre par le pape Paul VI.

Les cardinaux Giuseppe Sirri, Wyszynski de Pologne et Paul-Emile Léger du Canada, avaient été nommés par le pape Pie XII il y a 25 ans et étaient présents aux conclaves de 1958 et 1963. Enfin, huit autres cardinaux nommés par le pape Jean XXIII assistent à un conclave pour la seconde fois.

Les cardinaux italiens Sebastiano Baggio, Sergio Pignedoli et Paolo Bertoli sont toujours les plus souvent mentionnés par la presse comme "papables favoris".

Parmi les "papables" non-italiens, les noms les plus souvent cités sont ceux du cardinal argentin Eduardo Pironio et du cardinal hollandais Johannes Willebrands.

Il avait fallu un jour pour élire le pape Pie XII en 1939, trois jours pour le pape Jean XXIII en 1958 et deux pour le pape Paul VI en 1963.

Les pronostics sur la durée du conclave vont de quatre jours — comme l'estime le cardinal brésilien Aloisio Lorscheider — à une semaine et plus.

Pourtant qui que soit le 263ème pape, "il n'y aura pas de retour au passé" dans la politique pontificale, selon le cardinal Michel Pellegrino, considéré comme l'un des "papables" avec les autres cardinaux italiens Sergio Pignedoli, Sebastiano Baggio et Paolo Bertoli.

Québec paiera...

(Suite de la première page)

Après la clôture des portes, les seuls liens avec l'extérieur sont un appareil téléphonique et une cheminée. C'est sur cette cheminée que l'attention du monde et de la chrétienté en particulier est désormais centrée car, selon la tradition, elle laissera échapper une fumée noire ou blanche selon que le scrutin aura été négatif ou positif.

Le premier vote devait avoir lieu ce matin. Les scrutins allaient ensuite se succéder au rythme de deux par jour.

Québec paiera...

même niveau que le prix international. Tout le monde était d'accord avec cette logique, mais à l'approche d'élections, il n'y a plus de logique. C'est la panique."

L'opposition

Les chefs des partis d'opposition à Ottawa ne se sont guère montrés plus enthousiastes.

Le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark, a qualifié de "réajustements sensés" les mesures budgétaires annoncées par M. Chrétien, mais a déploré que le premier ministre Trudeau n'ait pas convoqué le Parlement ou déclenché des élections.

"La campagne électorale des libéraux se poursuit sans que le premier ministre n'ait eu le courage de fixer une date ni de faire face au Parlement", a dit M. Clark dans un communiqué.

M. Clark s'est dit d'accord avec l'augmentation du supplément au revenu garanti pour les personnes âgées et avec le gel "es prix du pétrole et de la réduction de la taxe d'accise sur l'essence, tout en se disant prêt à étudier le détail des changements proposés dans le cas du régime d'allocations familiales.

Le leader conservateur a déploré par ailleurs que le ministre des Finances n'ait pas fait le point sur la situation économique au Canada.

M. Clark a déclaré que si la performance de l'économie canadienne n'est pas meilleure au deuxième trimestre qu'au premier, le taux réel de croissance se situera à 3,4 pour 100 en 1978, soit un taux sensiblement inférieur aux 5 pour 100 auxquels s'est engagé le premier ministre au récent sommet économique de Bonn.

Par ailleurs, M. Clark a dit qu'en

1978, le déficit budgétaire du gouvernement canadien pourrait largement dépasser les \$10,9 milliards prévus en avril dernier.

"Manipulation", dit Broadbent

Tout en se disant en faveur du principe des mesures budgétaires annoncées par le ministre des Finances fédéral, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a sévèrement critiqué, hier, la démarche du gouvernement, qu'il a accusé de tenter de "manipuler la population canadienne".

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, M. Broadbent a dénoncé la manière dont le gouvernement a choisi d'annoncer son programme économique, dont le premier ministre Trudeau a tracé les grandes lignes au cours d'une allocution télédiffusée, le 1er août dernier.

"C'est un strip-tease politique", s'est écrié le leader néo-démocrate, soutenant que le gouvernement Trudeau devrait sur-le-champ soit convoquer le Parlement pour débattre la législation qui doit accompagner ces mesures, soit déclencher des élections pour permettre aux partis d'opposition de se joindre à la campagne que le gouvernement libéral mène, selon lui, présentement seul.

"Tentatives désespérées"

Les coupures budgétaires et autres mesures économiques annoncées par le gouvernement d'Ottawa ont été qualifiées par M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada, de "tentatives désespérées, par un gouvernement aux abois, de rattraper une popularité qu'il a perdue par des années d'irresponsabilité et de mauvaise administration".

"Le gouvernement en place a eu 10 années pour élaborer des politiques économiques et sociales concrètes", a remarqué M. McDermott. "Au lieu de cela, il a trébuché d'une crise à l'autre. Maintenant que les dés sont jetés et que les élections sont dans l'air, le gouvernement pense qu'il peut faire croire aux Canadiens que des années de mauvaise gestion peuvent être corrigées au moyen d'une série de mesures de replâtrage."

Selon M. McDermott, des restrictions supplémentaires au chapitre de l'assurance-chômage et d'autres programmes sociaux n'auront d'autre effet que de continuer à mettre tout le fardeau des erreurs gouvernementales sur le dos de ceux qui en souffrent déjà le plus, les pauvres et les chômeurs.

"Le fait de couper les dépenses fédérales à une époque de chômage

et de croissance ralentie, dit M. McDermott, n'améliorera pas la performance économique du pays ni ne réduira le taux scandaleux de chômage. Ce genre de retranchements, ajoute-t-il, n'a pas de sens économique et ne peut être motivé que par des considérations purement politiques."

M. McDermott est d'avis que la décision de geler le prix du pétrole et de réduire la taxe spéciale sur l'essence est arrivée trop tard, après que le coût de la vie eût déjà grimpé astronomiquement sans espoir de retour.

Selon le président du Congrès du travail, le problème du chômage devrait être attaqué au moyen d'investissements dans les secteurs tels que le logement, l'énergie et l'alimentation. "La lutte à l'inflation doit se fonder sur des politiques visant à réduire le chômage et non par des mesures qui ne feront que l'aggraver, comme c'est le cas maintenant", observe-t-il.

"Quant aux augmentations accordées aux retraités et aux crédits d'impôts pour les familles à faibles revenus avec des enfants, poursuit M. McDermott, nous proposons des mesures semblables, quoique plus généreuses, depuis des années. Il est regrettable de constater qu'elles ne seront prises qu'à titre de manœuvre électorale de dernière heure."

Mini-toto
Série 5, 41273: \$50,000
41273: \$5,000
1273: \$500
273: \$100

Loto-perfecta
Nos gagnants: 1, 3, 10, 14, 19, et 31
No complémentaire: 17

ALCAN

le meilleur aluminium qui soit et installé par...
DES EXPERTS A LA HAUTEUR DE CE NOM

ESCOMPTE SPECIAL 20%
durant Expo-Québec seulement

FINI LA PEINTURE

GARANTIE DE 20 ANS ESTIMATION GRATUITE

RENOVATION ESCOR de Québec inc.
188, av. Lamontagne, Québec 3 522-2084

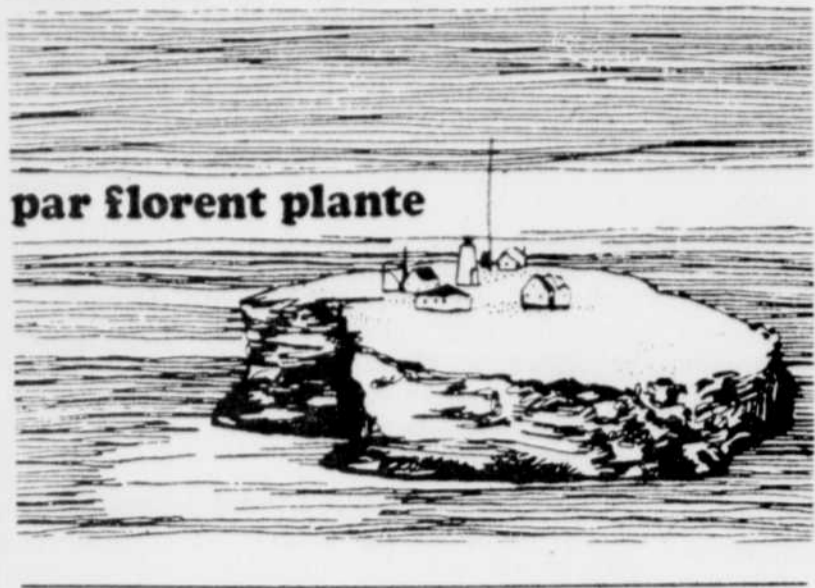
INSCRIPTION DES ETUDIANTS GRADUES A L'UNIVERSITE LAVAL

Dû à une mésinterprétation d'une décision du Conseil de l'Ecole des gradués, l'Ecole des gradués voudrait limiter l'inscription des crédits de recherche à 12. Hors contexte et sans précisions préalables nous considérons cette directive comme nulle et non avenue.

Nous recommandons aux étudiants gradués de ne pas tenir compte de cette directive. D'ailleurs, l'Ecole des gradués a déjà fait parvenir aux directeurs de 2e et 3e cycles les rectifications qui s'imposent.

L'UGIL
(Union des gradués inscrits à Laval)

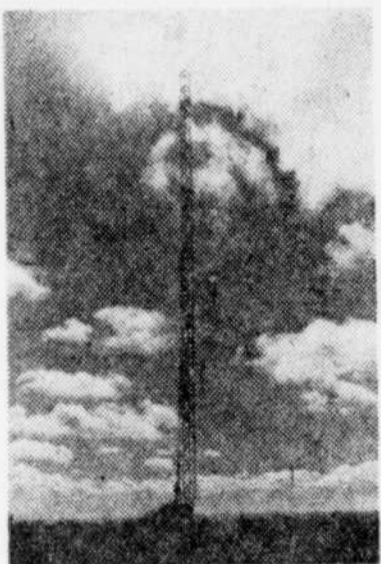
Entre ciel et mer



par Florent Plante

Notre journaliste Florent Plante mène une expérience peu commune au Rocher-aux-Oiseaux, où il séjourne pour une période d'un mois en seule compagnie de gardiens de phare et du photographe François Brunelle. Sur ce rocher de 600 pieds de longueur et de 200 pieds de largeur, à une trentaine de milles au nord-est des îles-de-la-Madeleine, dans le golfe du Saint-Laurent, il vit au rythme du ciel et de la mer, ne rompant la solitude que pour nous transmettre par radio-téléphone ses textes et les photos par lesquels nous pouvons vivre avec lui le déroulement de son expérience les mardi, jeudi et samedi dans LE SOLEIL.

Bateau menacé par un géant aveugle



L'antenne-radio du Rocher-aux-Oiseaux.

ROCHER-AUX-OISEAUX, Îles-de-la-Madeleine — Une catastrophe maritime qui aurait pu coûter la vie à sept pêcheurs est évitée de justesse, dans le golfe du Saint-Laurent, à 27 milles au sud est du Rocher-aux-Oiseaux. Ca se passait jeudi matin.

C'est, à ce moment, le gardien Jim Maclean qui est à l'écoute. Jerry Campbell, capitaine sur un chalutier immatriculé à l'Île-du-Prince-Édouard, entre en communication avec le rocher pour dire qu'il vient d'éviter une collision avec un immense tanker jaugeant probablement plus de cent mille tonnes.

Le capitaine Campbell explique à Maclean que son bateau de moins de 100 pieds est en pleine activité de pêche, son chalut à morue traînant à plus de 600 mètres derrière.

Tout à coup, en se retournant vers l'avant, il aperçoit ce mastodonte qui fonce sur eux en diagonale, et en pleine vitesse de croisière. "Il est encore à plusieurs milles. Dès qu'il nous verra chaluter, il changera de quelques degrés et passera derrière nous", pense le capitaine Campbell.

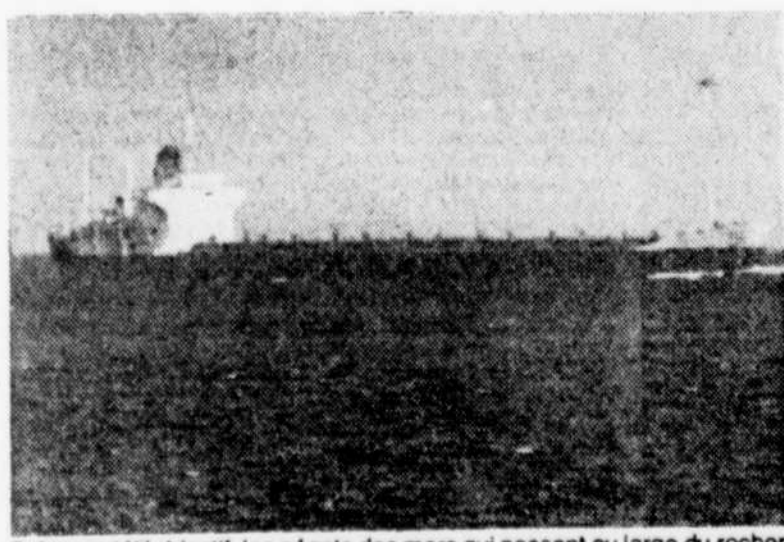
Dans un cas semblable, il est plus facile pour le tanker de dévier un peu de sa course que ça ne l'est pour un bateau qui pêche. Ce dernier tire son chalut à la vitesse de 3 ou 4 nœuds et pendant le chalutage, toute manoeuvre brusque est dangereuse.

Quelques minutes plus tard, un mille seulement sépare les 2 bateaux. "Tout est tenté pour que le tanker aperçoive le chalutier, explique le capitaine Campbell, mais le géant ne répond pas à nos signaux".

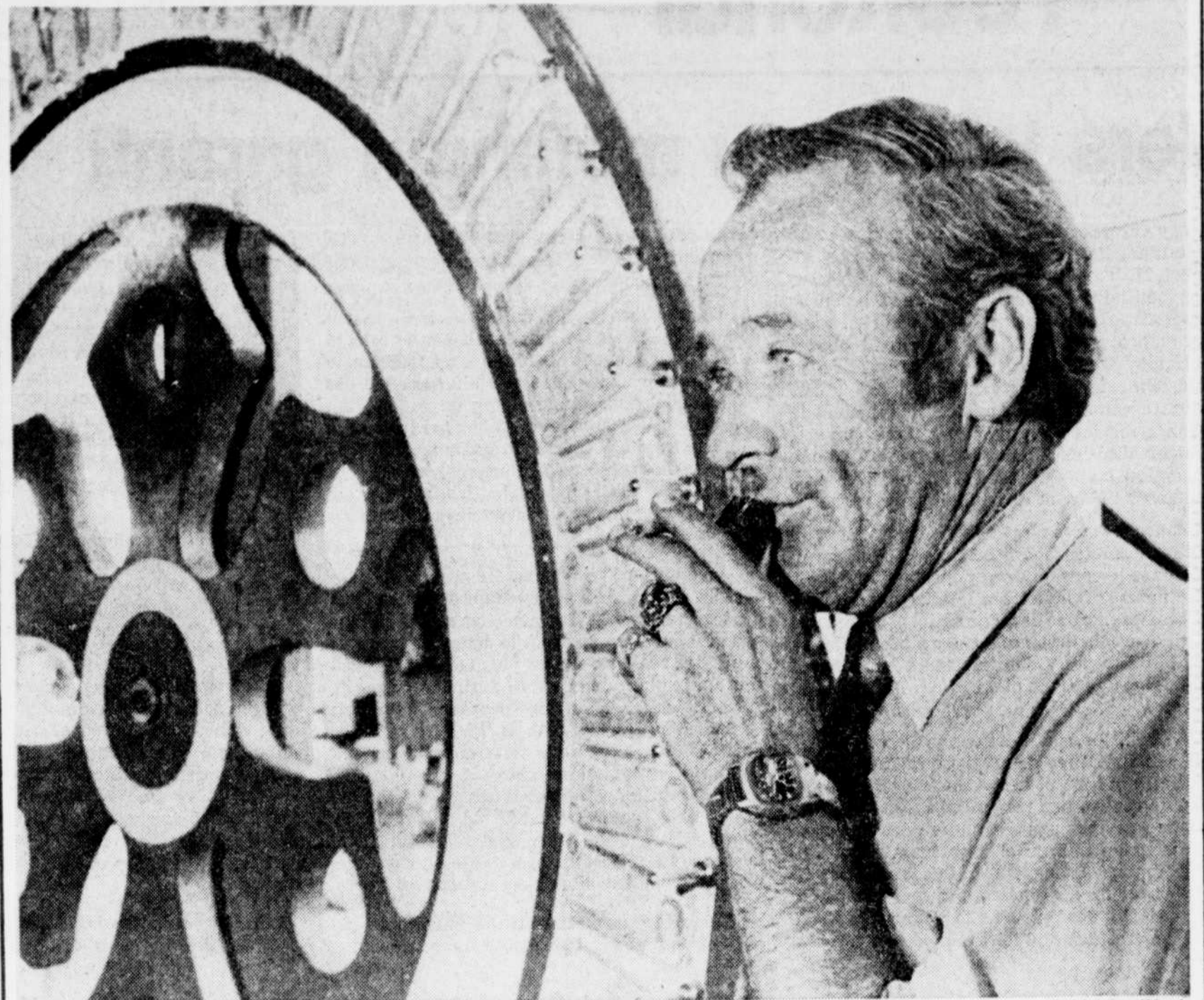
Appréhendant la catastrophe, le capitaine Campbell stoppe d'urgence et embraye le moteur à la reverse. Il risque de briser complètement l'hélice et même d'endommager l'arbre d'entraînement qui tient des joints étanches.

Le chalutier hésite, s'arrête. L'instant paraît long... affreusement long. Enfin! Le bateau recule. Mais le grément se tend, se tord, crie sous la tension subite. Les câbles d'acier de 20 millimètres s'enroulent autour de l'hélice et se coupent. C'est le chalut qui est perdu, une pièce d'équipement qui vaut plus de \$10,000.

Imperturbable, l'immense tanker s'avance, masse énorme, stupéfiante, momifiante, et coupe à moins de 3 mètres la route au chalutier.



Grâce au téléobjectif, les géants des mers qui passent au large du rocher sont visibles.



Le Soleil, Reynald Lavie

Gilles Martel. "C'est une belle vie, j'aime voir les gens et visiter les places."

Du monde, du bruit, des jeux...

par Elyette CURVALLE

"Allons madame, tentez votre chance; il y a toujours un gagnant... si ce n'est pas vous, c'est moi..." Roland Panneton fait tourner la roue de fortune. "Pour jouer, c'est simple, vous n'avez qu'à poser votre argent et je ramasse."

Quel joueur résisterait à l'invite tentée d'humour de ce jeune homme de 50 ans?

Voici 35 ans que M. Panneton "fait" l'Expo. A 16 ans, il travaillait sur les manèges, aujourd'hui, il suit le "cirque" avec "Amusements Spectaculaires", de mars à octobre, avec sa roue de fortune qu'il opère avec Jean Levasseur.

Car s'il y a beaucoup de jeunes à l'Expo, aux kiosques et jeux mécaniques, il y a aussi les "vieux de la vieille", ceux qui, comme Roland Panneton montent et démontent leurs stands depuis 30 ans et plus dans "tout ce qui s'appelle ville au Canada, de Vancouver à Halifax."

"Au début, se souvient M. Panneton, il fallait coucher dans les camions, sous la tente, n'importe où. C'était "coucher où tu peux". Aujourd'hui, il y a les roulettes et la discipline est plus rigide."

"Ca a évolué à 200 pour 100, la mentalité des gens a changé. Avant on inspirait la méfiance, on était toujours pleins de graisse; on les machines hydrauliques, ça a changé. Quand j'étais p'tit gars, raconte encore ce natif de Trois-Rivières, on m'disait "va pas là, ils vont te kidnapper."

M. Panneton échange quelques mots avec une joueuse malchanceuse, elle rit. "Il faut comprendre la mentalité

des joueurs, quelle que soit la langue qu'ils parlent. C'est un métier, il faut aimer ça, aimer le contact avec les gens."

"En octobre, dit-il, on est saturé, épuisé; 15 jours après, on cherche le monde, le bruit..."

Du monde, du bruit, des gens dont certains deviennent des habitués, année après année.

"Il y a une vieille personne qui vient à toutes les expos et joue quatre ou cinq fois par semaine, depuis au moins 15 ou 17 ans. Le jour où je ne la verrai plus, c'est qu'elle sera morte. Et il y en a d'autres..."

En novembre, M. Panneton suivra le cirque à Haïti.

Il ne sera pas le seul, Gilles Martel et sa "roue de la fortune" seront aussi du voyage.

"J'ai fait toutes sortes de jeux. Il est plus facile de travailler qu'autrefois."

Gilles Martel aime ça, cette vie, les déplacements à travers le Québec et le Canada, les États-Unis aussi. Las Vegas où il est allé deux fois. "Une belle ville, dit-il, beaucoup d'argent, beaucoup de jeux."

Un petit gars s'approche, méfiant: "M'sieur, qu'est-ce que c'est cette boîte au milieu, dit-il en désignant un coffre de bois, près de la roue, est-ce qu'il est truqué le jeu?"

Pour lui montrer qu'il n'y a rien là, Gilles Martel fait tourner sa roue en riant. "C'est une belle vie, j'aime voir les gens et visiter les places."

Henri-Paul Robitaille travaille en-

touré de sa grande famille: 11 enfants, ses neveux, son épouse, "tous les enfants ont été élevés dans le cirque." Ils ont de 9 à 26 ans, et sont dispersés dans les sept kiosques qui lui appartiennent.

M. Robitaille fait partie de Beauce-Carnaval et a toujours travaillé dans les roues de fortune, mais quatre de ses fils opèrent des manèges, un est contremaitre pour "Cinéma 180", "Henri, le plus vieux, prend la relève."

Après 35 ans de Carnaval, il est temps de se reposer...

"Quand j'ai commencé, il y avait 20 ou 25 manèges. L'Exposition provinciale c'était surtout le commerce et l'agriculture. Mais il y a une demande du public, chaque année, il faut amener de nouveaux manèges, les gens veulent des nouveautés."

Le métier a évolué terriblement, c'est un métier dur, fatigant, dans le bruit et la foule.

Un métier pour lequel la famille de H.P. Robitaille est préparée depuis l'enfance. "On a élevé notre famille dans le show", dit-il fièrement.

Dans ce milieu de jeux, de machines et de kiosques, beaucoup travaillent en famille, frères, frères, neveux et gendres.

"Il ne faut pas compter les heures, les efforts, le travail", constate Raymond Paré. Lui ne travaille à son "Jack Pot Game" que durant le temps de l'exposition. Il passe ses vacances à l'Expo, comme il se plaît à le dire. Le reste du temps, il travaille au CN.

"Au début (il y a plus de 20 ans), on venait par nécessité, puis on est venu

par habitude, maintenant on est là par plaisir.

"Le jeu entier, et le comptoir sont les mêmes depuis 27 ans, sans modification, fait remarquer Roger Maheu, qui opère le stand avec lui. C'est aussi le seul endroit où j'ai travaillé à l'Expo, depuis plus de 20 ans."

"Les jeux nous poussent dans le dos", dit en souriant R. Paré en montrant les manèges qui occupent chaque année de plus en plus d'espaces.

Il y a aussi ceux pour qui l'Expo est un moyen de gagner quelques sous pendant les vacances scolaires. Ou ceux qui, comme Guy Plante "ne veulent pas travailler dans les clubs sombres pendant l'été." Ce jeune barbu de 25 ans qui s'occupe d'un kiosque plein de toutous de peluche... qu'il faut être bien adroit pour gagner, est "gogo-boy", danseur dans un club... quand il ne fait pas trop soleil dehors, et trop chaud sur la piste de danse.

Et puis il y a les vétérans, comme le Québécois (de Québec), Arthur Gravel, 68 ans et... 53 étés passés à l'Expo. "Sans en rater une seule". Il a eu des jeux, aujourd'hui, il opère une "roue de fortune" (déjà, décidément, elles doivent mériter leurs noms ces innocentes petites roues tapissées de dollars qui ne nécessitent qu'une poussée de la main... et s'arrêtent toujours sur le numéro à côté du vôtre).

Arthur Gravel se souvient du temps où il n'y avait ni asphalte (tout juste des copeaux de bois), ni haut-parleurs à l'Expo. Dans ce temps-là, la fête ne durait qu'une semaine. Aujourd'hui, il reste encore neuf jours pour en profiter...

**SERAI ACHETEUR
D'UNE ENTREPRISE
DANS LA REGION DE QUEBEC**

Ecrire à:
C.P. 171, Sillery, Qué. G1T 2R1

**LOCAUX
DISPONIBLES**
Pour médecins
831-3819
ou **832-4671**

**LE
CLARIDGE**
BUREAUX A LOUER
1,000 - 5,850 p.c.
SERVICES COMPRIS
687-3231
683-3041

**SAVIEZ-VOUS
QUE...**
Le Docteur Baignoire peut
refaire l'envoi de votre baignoire
à domicile, sans la retirer de son emplacement?
Choix de couleurs, si désiré.
Pour renseignements: **628-3823**



**Paul
Bernard D.D.**

Le denturologiste

848 ouest, boul. St-Cyrille, local 204
Québec, G1S 1T8

"COIN BELVEDERE"

687-3016

**prises de
courant et
interrupteurs
défectueux?**



EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE

661-9211

l'éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général
Paul-A. Audet

Vice-président et trésorier
Charles-A. Poulin

Redacteur en chef et Éditeur adjoint
Claude Beauchamp

Directeur de l'information
Claude Masson

Directeur de l'édition
Marcel Pépín

Vers le revenu minimum garanti

A y regarder de près, les changements que vient d'annoncer le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, concernant les allocations familiales et le supplément de revenu pour les personnes âgées, n'ont absolument rien à voir avec un programme de diminution des dépenses publiques. C'est plutôt une modification à la philosophie de ses programmes sociaux qu'Ottawa entreprend, abandonnant graduellement la notion, pourtant sacrée il y a à peine dix ans, d'universalité des régimes d'aide au profit d'une conception de l'aide de l'Etat aux individus, fondée sur l'idée du revenu minimum garanti.

Pourquoi alors ne pas le dire clairement au lieu d'insérer des modifications aussi fondamentales dans le cadre d'une opération d'une tout autre nature? Quand donc les dirigeants politiques comprendront-ils qu'en agissant avec si peu de rigueur ils accentuent leur problème de crédibilité auprès des électeurs et rendent eux-mêmes de plus en plus difficile l'exercice du pouvoir?

De fait, les modifications projetées par M. Chrétien au régime de prestations d'allocations familiales et à celui des prestations de supplément de revenu aux personnes âgées se traduiront non pas par une diminution des dépenses gouvernementales à ce chapitre mais, au contraire, par une augmentation de près de \$600 millions, selon les explications fournies par le sous-ministre des Finances, M. Tommy Shoyama. M. Chrétien affirme qu'il ira récupérer une bonne

partie de cette somme (\$500 millions) en modifiant cette fois le régime de prestations d'assurance-chômage.

Le gouvernement Trudeau se livre au compte-gouttes et on ne connaît pas encore la nature des changements projetés au programme d'assurance-chômage. Il est visible, toutefois, par l'amplitude des déplacements de fonds d'un programme à l'autre et des chambardements à l'intérieur d'un même programme, que le gouvernement d'Ottawa s'engage, en ce qui concerne sa politique sociale, dans un virage à angle droit et non sur la pente de modifications mineures.

Jusqu'à tout récemment, le critère de base servant à déterminer le montant des paiements de transfert des gouvernements aux individus reposait exclusivement sur la notion de l'universalité des régimes. C'était plus facile d'application sur le plan administratif, argumentait-on, et, surtout, cette façon de procéder éliminait l'arbitraire de l'Etat dans l'attribution des prestations, tempérant le caractère paternaliste de l'aide gouvernementale et atténuant la stigmatisation des bénéficiaires. Ceux qui, au début des années soixante, se faisaient les avocats d'une aide gouvernementale sélective, basée sur les besoins spécifiques de chacun, passaient pour de vilains conservateurs.

Depuis quatre ou cinq ans, les gouvernements ont introduit dans l'ensemble du système des

impôts et de l'aide aux individus, des mécanismes destinés soit à réduire les coûts des programmes soit à corriger les distorsions inhérentes au régime dans son ensemble: indexation de certaines prestations, imposition des allocations familiales, introduction d'un supplément de revenu aux pensions de vieillesse déjà existantes, modifications des exemptions fiscales pour enfants à charge, etc... L'effet combiné de ces mesures récentes ont altéré, presque imperceptiblement mais irrémédiablement, le caractère d'universalité des paiements de transfert gouvernementaux.

M. Chrétien annonce son intention d'élargir davantage le programme de supplément de revenu aux personnes âgées, ce qui revient à dire que le gouvernement donnera davantage (\$20 par mois) aux plus pauvres et rien de plus à ceux qui n'en ont pas besoin.

Le ministre désire également verser plus d'allocations familiales aux démunis, et moins aux riches. Or, la conception originale du programme d'allocations familiales se prête tellement peu à cette philosophie que pour arriver à ses fins, le ministre doit à la fois modifier les exemptions pour enfants à charge, diminuer le versement de base des prestations d'allocations familiales puis instituer un crédit d'impôt.

Bref, les objectifs de ces deux programmes se sont modifiés au cours des années pour s'axer

presque exclusivement maintenant sur les besoins financiers réels des bénéficiaires, les autres critères, comme l'âge ou la fécondité, perdant leur pertinence. Conçu à l'origine comme une assurance, le programme de prestations en cas de chômage évolue lui aussi dans la même direction.

Il est temps de mettre de l'ordre dans tout ça et de concevoir un programme d'aide qui corresponde aux objectifs réels que l'on vise: l'obtention, pour chacun, d'un revenu minimum garanti.

Le gouvernement fédéral a publié, il y a trois ans, un énoncé de politique indiquant nettement sa préférence pour l'institution d'un véritable régime de revenu minimum garanti.

Les mesures annoncées par M. Chrétien, soi-disant dans le cadre d'une opération de diminution des dépenses de l'Etat, constituent en réalité un pas important dans cette voie.

Si on comprend le gouvernement Trudeau de vouloir instaurer prudemment, par étapes, le revenu minimum garanti, on doit lui reprocher par contre de le faire en sourdine de peur sans doute de susciter un débat de fond qui ne cadrerait pas avec la stratégie électorale à court terme esquissée par le Parti libéral pour conserver le pouvoir.

Claude BEAUCHAMP

la démocratie au québec

par richard daignault

Trudeau ira au bout

D'ici quelques semaines, l'homme en qui les anglophones du Canada avaient mis leur confiance pour contrecarrer la montée indépendantiste du Québec et pour sauvegarder l'unité du pays, mettra son jeu sur la table.

On s'accorde généralement, parmi les observateurs, à dire que ce jeu sera en tout point fidèle à l'image de l'homme — sans mièvrerie, entier, définitif.

Où le Parti libéral du Canada acceptera de jouer le tout pour le tout, de plonger dans une élection fédérale, avec sa vision de l'avenir du Canada, ou Pierre Trudeau partira et le Parti libéral devra se chercher un nouveau chef.

C'est ainsi. Sa décision, Trudeau la garde pour lui. Il est devenu patent, depuis maintenant plusieurs mois, que personne n'est dans les secrets de cet homme qui incarne l'idéal fédéraliste des Canadiens français, c'est-à-dire la construction d'un pays où les populations qui appartiennent aux deux grandes cultures, française et anglaise, jouiraient des mêmes droits du Pacifique à l'Atlantique.

Ottawa, pivot d'une puissante bureaucratie dont les commérages font souvent loi, ne sait plus quoi penser. Au printemps, les partis d'opposition investissaient des sommes considérables en pancartes, publicité, programmes de télévision et de radio sur la foi des rumeurs les plus autorisées.

Une fois tout ce monde fin prêt pour l'annonce "officielle" de l'élection générale anticipée, Trudeau leur annonçait qu'il n'en était pas question... pour le moment.

Depuis, on ne compte plus le nombre de fois où la date de l'élection générale a été "prévue". Invariablement, ces informations s'avèrent fausses.

De plus en plus, Ottawa se tourne donc vers cet homme qui seul prendra la décision. Ottawa la puissante doit s'asseoir parmi les spectateurs et attendre le verdict de celui dont elle sait qu'elle n'infléchira pas la volonté d'aller au bout de son rouleau.

On voit bien, aujourd'hui, cette

volonté, cette détermination de Trudeau de livrer l'ultime grand combat pour rallier le pays à la thèse historique des fédéralistes du Canada français.

Cette thèse n'est plus acceptée, dans les faits, par une très grande proportion de la population anglophone, surtout depuis la victoire des péquistes aux élections du 15 novembre 1976, victoire qui, à leurs yeux, a démontré concrètement que les Québécois ne l'acceptent pas non plus et que Trudeau ne représente qu'un principe historique et René Lévesque une réalité moderne.

Les anglophones ne s'objectaient pas au principe. Mais on l'appuyait du bout des lèvres. Le cœur n'y était pas. Pour sauvegarder l'unité du pays, on était bien prêt à faire de beaux discours. Pas beaucoup plus.

Au cours de ses 10 ans de pouvoir, Trudeau a dit aux anglophones: vous y mettez du cœur et les Québécois se rallieront.

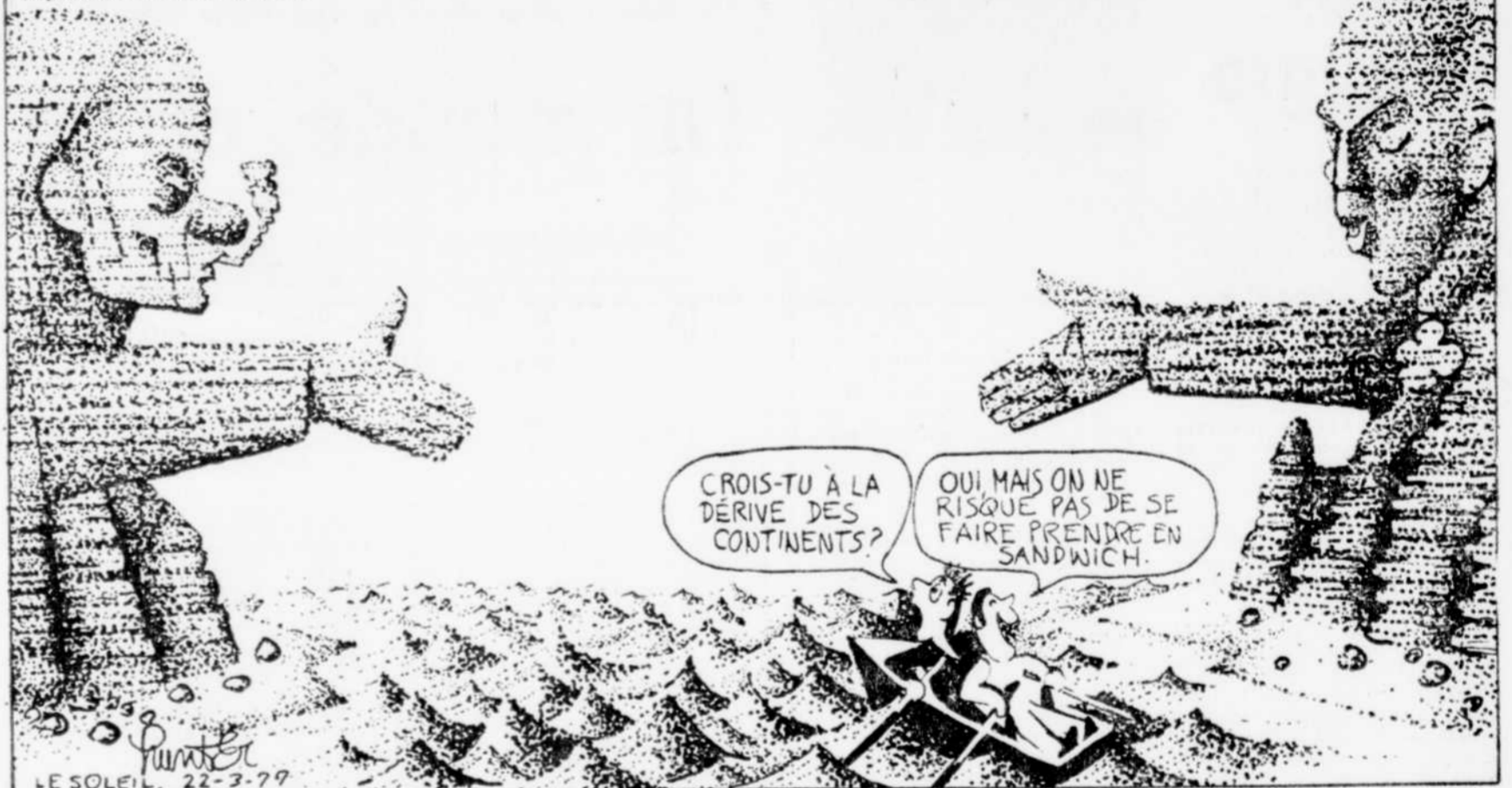
Les plus récents sondages indiquent que les Québécois appuient Trudeau majoritairement dans cette démarche de dernier recours mais qu'une forte proportion d'anglophones estiment que celle-ci est vouée à la faillite.

C'est pourquoi on a vu les premiers ministres des provinces anglophones s'unir pour dénoncer le projet de réforme constitutionnelle mis de l'avant par l'équipe Trudeau, afin de lier les mains du gouvernement fédéral, et pour affirmer que les changements constitutionnels se feraient en accord avec les provinces ou ne se feraient pas du tout. On comprend pourquoi René Lévesque a donné son accord et que Claude Ryan cherche une troisième voie avec les autres gouvernements provinciaux.

Pierre Trudeau, lui, est enfermé dans sa dialectique. En régime démocratique, on ne force pas les coeurs. Mais on peut demander un effort de cœur. Le peuple en décidera.

C'est là le geste auquel le premier ministre canadien veut convier l'électorat.

(reprise, Hunter est en vacances)



point de vue

Développement et Paix est resté en dehors des partis

par Michel Rousseau

Un livre récemment publié par les Jeunes Canadiens pour une Civilisation Chrétienne, et largement annoncé dans des quotidiens du Québec, fait contre Développement et Paix, organisation catholique canadienne pour aider au développement du Tiers-Monde, de graves accusations. Selon les auteurs, Développement et Paix serait un "socialisme multicolore au service du Communisme".

Contre des accusations aussi fausses et tendancieuses, je veux apporter mon témoignage: témoignage de qui n'appartient pas à Développement et Paix, mais qui a travaillé pendant 17 ans au développement, avec des populations démunies du Tiers-Monde, et qui a, dans ce travail, bien connu Développement et Paix.

Une organisation d'aide au développement

Développement et Paix est d'abord et toujours une organisation pour l'aide externe. Ses objectifs éducatifs et son action au Canada sont orientés vers cette aide au développement, à laquelle ils servent de base. Plus de 80% des ressources de Développement et Paix sont canalisées directement vers le Tiers-Monde.

Dans ces conditions:

a) C'est d'abord à partir de cette aide au développement du Tiers-Monde, de sa réalisation concrète, de son exécution et de ses résultats, que doit être évaluée l'organisation; non à partir de théories, d'intentions prêtées ou supposées, ni de ce qu'on voudrait ou supposerait que doit être l'aide externe;

b) C'est dans le contexte plus général, réel et international de l'aide

externe que doit s'analyser et évaluer Développement et Paix et l'aide apportée par cette organisation. Et l'on sait que pour être efficace, telle aide:

— se doit d'être complémentaire: elle vient comme supplément et renforcement aux efforts et ressources (humaines, matérielles et financières) des pays, groupes et populations aidés;

— doit respecter les aspirations des populations locales: il ne convient pas à des organismes des pays dits développés (ni non plus aux "Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne...") de définir les modèles, méthodes et objectifs du développement auquel travaillent les populations locales;

— doit répondre à des nécessités réelles des populations et des groupes aidés: l'aide, sauf en situations de catastrophes, ne peut simplement pallier la faim et à la misère; elle doit aider à corriger les situations, agir sur les causes, acheminer des programmes qui donneront aux groupes et populations aidées des conditions réelles de développement. L'aide ne peut être un bonbon ou une pilule pour faire oublier la faim, elle doit créer les bases et conditions pour que les populations locales aient à manger et prennent en main leur propre développement intégral;

— ne peut être, pour tout ce qui a déjà été dit, qu'éducative; et cela au sens intégral d'éducation, avec toutes ses dimensions de participation, d'organisation et d'action.

Une évaluation fautive et partielle

C'est à partir de ces deux facteurs (l'aide telle qu'elle se réalise et concrète, et le contexte dans lequel elle s'insère) que l'on peut évaluer et

juger une organisation comme Développement et Paix.

C'est dans ce sens que s'interrogent, s'évaluent et se dirigent les organismes privés d'aide externe, qui existent dans tous les pays plus riches. Et je connais personnellement plus de 55 de ces organisations, catholiques, protestantes et non confessionnelles, de 13 pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

C'est à partir de cette réalité concrète: l'aide telle qu'elle se fait, ses résultats et ses méthodes, son contexte, que l'on peut connaître Développement et Paix. Et j'ai personnellement exécuté ou dirigé 22 programmes de développement, aidés financièrement par Développement et Paix, dans les 10 dernières années, au Brésil. J'ai accompagné de nombreux autres projets de cette organisation, comme aussi ai participé à plus de 110 autres projets aidés par d'autres organisations.

Et ce n'est certainement pas sur cette réalité, sur les situations concrètes des populations du Tiers-Monde aidées financièrement, sur le contexte et les résultats de l'aide apportée par Développement et Paix que se basent les Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne, dans leurs accusations. Bien au contraire, ils ignorent cette réalité, l'aide telle qu'elle se fait, et ce qu'elle produit.

Les faits démentent les accusations

Les projets et programmes aidés financièrement par Développement et Paix, que nous connaissons bien, sont des projets:

a) de développement agricole: production, organisation des agriculteurs, des travailleurs ruraux; capitaux pour

les semences, la commercialisation, formation technique;

b) de capacitation ou qualification professionnelle: cours et apprentissage pour les ouvriers et les innombrables sous-employés; activités où ceux-ci, en plus d'améliorer leurs connaissances techniques, peuvent réfléchir leur situation et ses causes, s'engager et agir sur leur milieu;

c) de santé, alimentation, assainissement, ou, par l'éducation sanitaire et l'action collective des groupes et populations, les gens sont amenés à prendre en main l'amélioration de leurs conditions de vie;

d) d'éducation, surtout des adultes, à travers l'éducation populaire, l'animation, l'organisation, par des cours et autres activités diverses;

e) de formation de chefs, d'action coopérativiste et syndicale, et autres.

En tous ces projets aidés par Développement et Paix, les conditions fondamentales pour une aide externe réelle et efficace ont été respectées: les projets respectent les aspirations des populations locales qui participent à la soumission comme à l'exécution des projets: ils répondent à des besoins réels, exprimés par les groupes locaux et étudiés sérieusement par l'équipe de Développement et Paix; ces projets ne sont pas des actions isolées, mais s'insèrent dans des programmes, aident à un développement intégral et constant des populations bénéficiaires; cette aide en finit comme un effort et non une substitution aux efforts et ressources locales.

M. Rousseau est ex-directeur national de FASE à Rio de Janeiro.

A nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil L'imprimeur. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1206.

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233

647-3394

Les fonctionnaires n'envisagent pas la grève

par Roch DESGAGNE

"Avec le gouvernement... on ne sait jamais, et nous voulons être prêts à toute éventualité"

Ces propos de Jean-Louis Harguindeguy, président général du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec résumant la pensée des négociateurs syndicaux des 45.000 employés de la fonction publique, qui ont décidé, jeudi, de demander la

conciliation au ministère du Travail, dans l'espoir de forcer le gouvernement employeur à négocier sérieusement.

Les dirigeants syndicaux sont peu convaincus de l'efficacité d'une grève générale, et ils veulent concentrer leurs énergies et toute la stratégie sur la préparation de moyens de pression à des points névralgiques.

Selon l'évolution des négocia-

tions que l'on estime très lentes à ce stade-ci, le SFPQ prévoit passer à l'action dès que le droit de grève sera acquis, le 24 octobre prochain.

Entre-temps, ses dirigeants auront effectué une tournée de consultation et d'information de tous les syndicats employés de l'Etat, afin de préparer l'assemblée générale du conseil syndical du 6 octobre, où seront prises les décisions définitives relativement aux moyens de pression à exercer.

Lentement et retard

Les négociateurs du SFPQ ont demandé la conciliation, d'abord dans l'espoir de réveiller les stratégies du gouvernement dont ils dénoncent la lenteur chronique à engager de véritables négociations, et aussi dans le but de démontrer leur force et leur désir de négocier globalement les conventions collectives touchant les unités "fonctionnaires" et "ouvriers".

Devant le retard inquiétant des négociations et les progrès minimes réalisés à ce jour, qui ne correspondent pas du tout aux promesses du premier ministre et du ministre de la Fonction publique, selon le SFPQ celui-ci a voulu également éliminer le plus tôt possible le délai de deux mois prévu par la loi pour franchir l'étape de la conciliation au droit de grève.

Jusqu'ici, les seules discussions sérieuses ont porté sur les questions normatives, les clauses concernant la carrière des fonctionnaires, notamment les mouvements de personnel, la classification et la rétrogradation, n'ayant pas été abordées.

Une quatrième remise

La lenteur "indue et stratégique" du gouvernement à

faire connaître ses positions sur les clauses à incidence monétaire, tout particulièrement, a poussé le SFPQ à passer à l'action en demandant la conciliation.

"On ne peut sûrement prétendre que le déroulement des présentes négociations, et particulièrement la détermination des mandats par le gouvernement et le Conseil du trésor sont un exemple de négociation de bonne foi tel que prévu par le Code du travail", commentait le président du SFPQ, lors d'une conférence de presse, hier.

Dans un premier temps, le dépôt des clauses monétaires avait été promis pour la fin de mai, pour ensuite être reporté à la fin de juin-début de juillet, puis à la fin du mois d'août, et finalement, lors de la séance de négociation de jeudi dernier le 24 août, les représentants syndicaux apprenaient que ces propositions gouvernementales ne seraient possiblement pas formulées avant la mi-septembre.

Le SFPQ dénonce par ailleurs la façon "indécente" des ministres Denis De Belleval et Jacques Parizeau de communiquer aux syndi-

qués concernés et à la population les informations pertinentes devant être normalement transmises aux représentants syndicaux.

Deux lois du travail

Le retard du gouvernement à promulguer la loi apparaît comme une manœuvre stratégique aux yeux des dirigeants syndicaux. M. Harguindeguy croit y déceler une nouvelle méthode de négociation du gouvernement, pour s'éviter l'application d'une loi spéciale advenant le débrayage général de ses employés syndiqués.

"Cette situation nous oblige donc à négocier en tenant compte de deux lois: la loi actuelle du travail datant de 1965 et 1969, et la loi 50 sanctionnée en juin, que le gouvernement se réserve de promulguer et qu'il garde comme une menace possible, advenant le cas où nous nous montrerions trop exigeants à la table de négociation", prétend le président du SFPQ.

Poursuite des négociations

Malgré la situation présen-

te, qu'il considère difficile, le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec est déterminé à poursuivre les négociations en cours, afin de tenter, dans les plus brefs délais, de convenir d'un règlement négocié, précise M. Harguindeguy.

La demande de conciliation ne peut, en aucun cas, empêcher la marche "lente" des négociations selon M. Harguindeguy. Une séance est d'ailleurs prévue pour le 31 août, et selon le président du SFPQ, cette rencontre permettra de compléter les discussions sur les clauses normatives, les négociations sur les clauses professionnelles et pécuniaires devant être abordées dès que le gouvernement aura déterminé une date de promulgation de la loi 50.

"Les aspects monétaires sont présentement soumis à la vérification du Conseil du trésor qui en étudie les implications. Quant aux points touchant la carrière des fonctionnaires, la loi de la fonction publique ne prévoit rien

et la loi 50 avance des clauses qui rendraient caduques des dispositions de notre convention collective", explique M. Harguindeguy.

"Montrer notre force"

"Devant la façon dont c'est parti... depuis mars dernier, si nous voulons forcer la négociation, il nous faut maintenant démontrer notre force et poser des gestes décisifs. La philosophie de négociation du gouvernement et le Code du travail nous obligent à employer le seul recours qu'il nous reste, la conciliation, pour faire progresser le gouvernement avec des offres monétaires et professionnelles", note le président du SFPQ.

Le SFPQ dispose déjà d'un fonds spécial de \$1.5 million de dollars pour les allocations de grève, et il mise sur d'autres ressources considérables qui lui seront accordées lors du conseil syndical des 5 et 6 octobre.

La grève générale?

Les dirigeants du SFPQ ne sont pas convaincus que la

grève générale est le meilleur moyen pour atteindre les objectifs.

Ils envisagent plutôt des actions bien précises, concentrées sur des points névralgiques, qui n'affecteront pas directement la population ni les travailleurs concernés.

Ces moyens de pression, déjà planifiés, sont jugés plus efficaces qu'une grève générale à l'automne.

"Tout le monde va quand même être touché, mais nous voulons éviter de pénaliser nos membres, contre lesquels la grève générale se tourne toujours davantage que contre le gouvernement. On ne tient pas non plus à toucher la population", affirme M. Harguindeguy.

Déjà, sauf aux ministères de la Justice et de l'Industrie et Commerce, des ententes sont intervenues pour assurer les services essentiels. Ces protocoles, qui concernent 1.800 des 45.000 syndiqués, vont plus loin que les lois sur la protection du public, de la santé, etc. précisait le président du SFPQ.



Le Soleil, Roland Marcoux

Jean-Louis Harguindeguy, président général du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

Les conservateurs se préparent à des élections en octobre

SHERBROOKE (PC) — Le leader de l'aile québécoise du Parti progressiste-conservateur, M. Roch LaSalle, a déclaré hier, à l'occasion d'une réunion de stratégie à Sherbrooke, que son parti se prépare à des élections générales en octobre. A cette fin, le PCQ a déjà nommé officiellement 34 candidats et s'apprête à en choisir 20 autres au Québec et il définira au cours de la fin de semaine les paramètres de sa prochaine campagne.

Pour le PC, la campagne sera axée sur la question économique, la question constitutionnelle étant reléguée au second plan.

A ce chapitre M. LaSalle a vivement critiqué le cheminement adopté par le premier ministre Trudeau qui a déposé ses propositions constitutionnelles avant même d'entendre le rapport de la commission Pepin-Robarts. "C'est un manque de respect flagrant pour les commissaires, a commenté le député de Joliette.

"De plus, la réforme constitutionnelle ne viendra pas de la commission mixte spéciale du Sénat et des Communes, mais d'un ensemble de propositions émanant largement des provinces et reflétant un consensus", a-t-il ajouté.

M. LaSalle a profité de l'occasion pour critiquer l'attitude du gouvernement Trudeau en matière de développement économique. "Plutôt que de chercher à restaurer un équilibre économique par des restrictions budgétaires planifiées et discutées avec ses partenaires, le premier ministre a préféré se livrer à des mesures qui frisent la prostitution électorale."

Le PC s'attend à ce que M. Trudeau plutôt que de risquer quelques sièges dans des élections partielles, annonce dès la première quinzaine de septembre un appel au peuple.

Le caucus de fin de semaine est donc une première réunion de stratégie afin d'amorcer la campagne auprès de l'électorat québécois. M. LaSalle a d'ailleurs souligné que son parti ne ferait aucune alliance avec quelque parti que ce soit au cours de cette lutte, durant laquelle lui et ses collègues entendent prouver que la "décennie Trudeau" a été néfaste à l'économie canadienne.

Le chômage est passé de 5,9 pour 100 en 1968 à 11,4 pour 100 en 1978 au Québec, a précisé M. LaSalle, et le nombre de chômeurs a triplé au Canada. Le pouvoir d'achat est tombé de 1968 à 1978 à 52,9

cents au dollar. L'inflation s'est accrue durant la même période de 4,5 à 9,2 pour 100.

Le PPC croit pouvoir effectuer une percée dans 50 comtés au Québec, mais sans têtes d'affiches nationales nombreuses. "Nous mettrons l'accent sur les personnalités locales, a confié le leader de l'aile québécoise, car nous ne croyons plus à ces grands hommes qui nous promettent qu'ils gagneront à eux seuls 50 comtés."

M. LaSalle a formulé de virulentes critiques face aux coupures budgétaires annoncées récemment par MM. Trudeau, Andras et Chrétien.

"Le Parti conservateur réclamait depuis longtemps de telles coupures, mais la façon dont le gouvernement s'est rendu à ses vœux est, selon le député de Joliette de la pure fumisterie."

"Des coupures budgétaires sans consultation c'est inutile, et des coupures sans investissements productifs, c'est dangereux."

L'aile québécoise du PPC a dénoncé plus particulièrement:

— le retrait d'Ottawa de la construction de l'usine d'eau lourde LaPrade, à Gentilly;

— la suppression de la prime de bilinguisme, qui touche 90 pour 100 de francophones;

— la suppression de l'Office de mise en marché des grains de provende, essentiel pour toute l'industrie agricole de l'élevage dans l'est du Canada.

Le PPC a demandé formellement au ministre de l'Industrie et du Commerce M. Jack Horner de donner son appui total au projet d'implantation d'une usine de GM au Québec, tout comme il l'a fait pour Ford en Ontario.

Selon M. LaSalle, la principale motivation de M. Trudeau est de nature électorale à court terme en indexant modestement les pensions de vieillesse et les allocations familiales des familles à faible revenu.

"M. Trudeau a voulu une fois de plus protéger l'incompétent ministre des Finances, M. Jean Chrétien, qui annonçait un déficit budgétaire de \$10 milliards alors que l'on se dirige vers un déficit de \$15 milliards."

"Il a soudain réalisé au retour de Bonn que les autres pays participants avaient réellement appliqué des mesures pour combattre l'inflation et redresser leur écono-

PAYSAGISTE
L'AUTOMNE: MEILLEURS PRIX,
MEILLEUR SERVICE, EXCELLENTE REPRISE.
Plants, terrassement, murs, plantations.
623-1455

Motoculture Moderne inc.

CERAMIQUE DECOR IMPORTATEUR • DISTRIBUTEUR
4220, 3^e AV. O., 627-0122 Place Laurier 653-2903

• Service de planification et décoration gratuit
• Lavabos sur colonne, bains romains, robinets, etc...
• Au-delà de 800 modèles de céramique en magasin
• Eviers de cuisine

SELLES, TENAX, KOHLER
CUISIFORM (CUISINES MODERNES)

la
vente
du mois

JUSQU'À

50%

D'ESCOMPTE
SUR LA MARCHANDISE
EN MAGASIN.

Ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance, chez Nouveau Décor Meubles Inc., de vous offrir à prix réduit le prestige et la qualité des marques que nous représentons.

C'est pourtant l'occasion qui se présente à vous du 19 au 31 août.

C'est LA VENTE DU MOIS chez Nouveau Décor Meubles.

Nouveau Décor Meubles Inc.
43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis
837-9381

Voyages Eaton L'AGENCE QUI SAIT VOYAGER

Service des comptes commerciaux

Hélène Bienvenue
Ginette Corre
Louise Maurais
Françoise Martel

Nos agents de voyages sont toujours présents pour vous aider! Voici un aperçu de ce qu'ils peuvent vous offrir!

- Réservations et émissions des billets d'avion
- Arrangements de voyage en groupe pour congrès
- Réservations d'hôtels et location de voitures.
- Assurance-voyage
- Facturation mensuelle portée à votre compte Eaton.
- Garantie de Voyages Eaton.

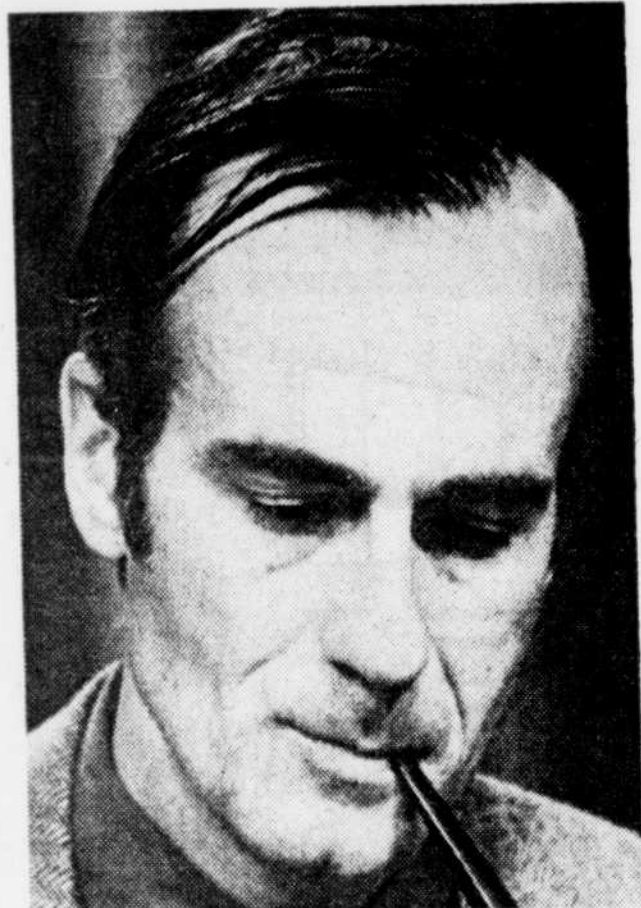
Voyages Eaton Limitée
2450 Boul. Laurier
Ste-Foy, Québec.
Permis du Québec.

653-9331

EATON



Le juge Jules DESCHÊNES



Le chanoine Jacques GRAND'MAISON

Le choix du directeur du Devoir est vital pour le journal

par Gilles Boivin
du bureau du Soleil

MONTREAL — Huit mois après le départ de son directeur, Claude Ryan, pour des cieux plus ouvertement politiques, Le Devoir pourrait bientôt connaître celui qui tiendra la barre au cours des prochaines années si les personnes approchées récemment se montrent disponibles et intéressées.

Depuis le début de l'été, en effet, le dossier de la succession de M. Ryan (qui a démissionné de son poste en janvier pour se porter candidat à la chefferie du Parti libéral du Québec) à la direction du quotidien de la rue Saint-Sacrement a été sérieusement activé.

"Nous avons dépassé l'étape de la définition des qualifications exigées et nous avons déjà fait des approches auprès d'un certain nombre de personnes pour voir si elles seraient disposées à prendre en main les destinées du Devoir", a précisé dans une entrevue au SOLEIL le président du conseil d'administration, Me Denys Pelletier.

Les noms

Les noms qui apparaissent le plus souvent ces derniers temps dans le sillage de cette nomination sont ceux du juge en chef de la cour supérieure, Jules Deschênes, et du chanoine Jacques Grand'Maison. En outre, celui du directeur par intérim du Devoir, Michel Roy, reste d'autant plus dans le décor que les administrateurs n'ont "pas encore écarté" la possibilité de pourvoir à ce poste à même les ressources internes de l'entreprise.

Il ne faut cependant pas croire que le chat est dans le sac et que les autorités du Devoir ont déjà mis la main sur l'oiseau rare. Outre le fait qu'il ne se trouve pas à chaque coin de rue, le directeur du Devoir, de par la volonté de son fondateur Henri Bourassa, est doté de pouvoirs tels qu'il détient entre ses mains la vie même du journal. "Le Devoir appartient à son directeur" nous soulignait Me Pelletier pour indiquer combien le choix de cet homme à qui l'on "livre" le journal est sérieux et lourd de conséquences.

Non seulement son choix est vital pour la survie du journal, mais le quotidien de la rue Saint-Sacrement s'est taillé une telle place dans la vie politique québécoise que le choix de

son directeur ne laisse pas indifférent non plus les autres composantes de la société politique québécoise.

Dans le cas des deux derniers directeurs, Gérard Fillon et Claude Ryan, le dossier de la succession s'était prolongé 15 mois.

Ce qui faisait dire à un journaliste de ce quotidien que l'on sent bien comment "les milieux politiques fédéraux et provinciaux sont soucieux de conserver une certaine image au Devoir, sinon une bonne oreille auprès du futur directeur". "Rumeurs et potinages" répond le président du CA qui soutient qu'aucun mouvement de pression organisé ne s'est fait sentir sur lui-même et ses collègues de l'administration qui seront chargés du choix du directeur. Me Pelletier admet cependant qu'on peut bien "sentir ce que les gens veulent."

Jacques Grand'Maison

Pour sa part, Jacques Grand'Maison, écrivain et essayiste, correspond bien au type d'engagement politique, social et religieux que Le Devoir a toujours recherché dans la personne de ses directeurs... Professeur de théologie à l'université de Montréal et directeur du Centre socio-pastoral du diocèse de Saint-Jérôme, le chanoine Grand'Maison s'est également fait connaître en militant activement dans les organismes syndicaux et populaires. Quant à son intérêt pour la vie politique québécoise, il a publié un certain nombre d'ouvrages portant justement sur les structures et la vie politique au Québec. Coïncidence (?) le dernier de ses textes, paru à la une du Devoir récemment, traitait justement des orientations de la gauche au Québec dont il faisait un bilan critique. Le chanoine Grand'Maison a cependant nié avoir été approché par les administrateurs du Devoir pour occuper cette fonction.

Le juge Deschênes

Quant au juge Jules Deschênes, il est bien connu des milieux judiciaires, politiques et syndicaux du Québec. Certains de ses jugements — notamment son refus d'octroyer des injonctions pour mettre un terme à la grève des transports en commun en 1973 — ont

surpris ceux que la magistrature avait habituée à une interprétation plus rigoriste et légaliste de la loi. Publiquement, le juge Deschênes aurait décliné l'invitation discrète des administrateurs du Devoir. Beaucoup moins tranché, le président du CA du quotidien se contente de répondre "ni oui, ni non" à une question sur le sujet, comme pour bien indiquer que l'offre est encore sur la table.

Enfin, si certains noms politiques — tels celui de Gérard Pelletier, l'ambassadeur du Canada en France — ont été écartés définitivement à cause de leurs liens directs avec des partis politiques ou des gouvernements, il ne faut pas conclure que tous les hommes politiques des dernières années sont évincés. Contrairement aux journalistes du Devoir qui avaient demandé que le futur directeur n'ait aucun lien avec les milieux politiques et financiers — aucun poste au cours des dix dernières années —, le président du CA se montre beaucoup plus souple au niveau de l'interprétation de cette indétermination qu'il associe plus à une "question de liberté de l'esprit" qu'à une appartenance plus ou moins directe à un parti ou une idéologie politique.

Dans son esprit, donc, certaines candidatures "politiques" ne doivent pas être exclues a priori, comme celle de Claude Castonguay ou Jean-Paul L'Allier, ex-ministres libéraux, bien qu'il ne semble pas que ces deux personnes fassent partie des quelques personnes approchées jusqu'à maintenant.

De toute manière, l'âge des candidats éventuels entre également en ligne de compte dans ce choix. "On ne va certainement pas chercher un candidat plus âgé que le directeur qui vient de nous quitter", a précisé Me Pelletier, pour bien expliciter son refus d'accéder aux critères des "dix ans" sans poste des journalistes.

Un mandat illimité

Ce n'est d'ailleurs pas le seul point sur lequel les journalistes et les administrateurs du Devoir ne sont pas en "harmonie" sur cette question du futur directeur. Ainsi, les administrateurs ont rejeté deux autres demandes du syndicat des journalistes qui visaient à fixer à sept la durée du mandat du futur directeur et à établir une

formule de consultation des journalistes pour sa nomination ou le renouvellement de son mandat.

Dans le premier cas, le président du conseil d'administration soutient que la charte du Devoir ne permet pas de fixer un terme au mandat du futur directeur. Quant à une forme quelconque de participation des journalistes au choix de leur directeur, Me Pelletier, indique que l'assemblée conjointe (conseil d'administration assisté des trois fiduciaires du journal) est "très jalouse de ses prérogatives" et que si rien ne s'oppose "à des contacts ou des conversations" avec les "journalistes" — Me Pelletier évite volontairement de parler du syndicat — rien ne garantit qu'il y aura "nécessairement" accord avant de procéder.

Par ailleurs, un certain nombre de facteurs viennent accrédiiter l'hypothèse d'une accélération du processus. Dans un premier temps, il apparaît assez difficile à l'actuel directeur par intérim de déterminer et de maintenir une vitesse de croisière au journal, tant au niveau éditorial qu'à celui de l'orientation de l'information, en raison même du caractère temporaire de son poste.

Vu de l'intérieur, cependant, il ne s'agit cependant pas d'une situation qui déplaît aux journalistes du Devoir qui, habitués à la direction autocratique d'un Claude Ryan, se prennent à penser que "Le Devoir n'a peut-être pas vraiment besoin d'un 'gros' directeur ou d'être identifié à un homme pour bien fonctionner."

Quant à savoir si le départ de Claude Ryan a eu un effet quelconque sur le tirage du journal, bien malin celui qui pourrait le démontrer. En effet, les grèves qui ont paralysé les trois principaux quotidiens du Québec ont tellement bouleversé les chiffres dN tirage du quotidien de la rue Saint-Sacrement qu'il n'est plus sûr d'attribuer au retour de La Presse et du Montréal-Matin, sur le marché, début mai, une diminution de quelque 9.000 copies d'avril à mai.

Enfin, les administrateurs du Devoir voudraient bien voir leur futur directeur prendre en main les prochaines négociations de conventions collectives. Dans le cas des journalistes, le contrat de travail vient à échéance dès décembre prochain.

Le comité préréférendaire se choisit un nouveau président

Un avocat bien connu dans les milieux politiques libéraux du Québec, Me Michel Robert, a été choisi hier comme président du comité préréférendaire à la place de M. Claude Castonguay, à la suite de l'annonce de la démission de ce dernier.

Le comité a reconduit dans ses fonctions M. Marcel Masse, vice-président, directeur du comité. On se souvient que M. Masse, par geste de solidarité à l'égard de M. Castonguay, avait cru bon de souligner au comité qu'il démissionnerait tout en demeurant disponible

dans l'éventualité où le comité préréférendaire jugerait à propos de lui renouveler son mandat, le président étant d'accord.

La décision de porter Me Robert à la présidence et de maintenir M. Masse dans ses

fonctions a été prise à l'unanimité.

Le nouveau président du comité préréférendaire est bien connu des libéraux québécois, puisqu'il est président de la commission politique du Parti libéral du Québec.

Âgé de 40 ans, il fut président du club libéral de l'université de Montréal en 1961; président de la Fédération des étudiants libéraux du Québec en 1962; président de la Fédération des jeunes libéraux du Canada en 1963 et 1965; vice-président de la

Fédération libérale du Canada (Québec) en 1968, et enfin président de la commission politique du Parti libéral du Québec en 1977.

Chargé d'enseignement à la faculté de Droit de l'université de Montréal de 1971 à aujourd'hui, Me Robert fut bâtonnier du Québec en 1974 et 1975. Il fut en outre membre du comité d'orientation du Barreau du Québec, président du comité de formation professionnelle du Barreau du Québec et président de la

Fédération des professions juridiques du Canada.

Le nouveau président du comité préréférendaire possède également une expérience militaire. Entré au corps des officiers canadiens en 1956, il reçut en 1959 sa commission de sous-lieutenant dans le corps royal canadien des communications et, en 1960, le grade de lieutenant, après un séjour de 4 mois en Allemagne de l'Ouest. Depuis, il est membre de la réserve supplémentaire.



Michel Robert photographié en 1977.



Offre spéciale de la rentrée!
Permanente "Mini Vague" L'oréal

Prix courant Eaton 25.00

18⁰⁰

(coupe 5.00 en sus)

La "Mini Vague" donne du corps à vos cheveux et fait tenir votre coiffure plus longtemps. Elle est douce et s'applique même sur des cheveux teints. Profitez du prix spécial pour vous faire faire une belle tête. Pour rendez-vous, téléphonez:

Salon Elysée

Place Ste-Foy (653-9331 poste 258), Rayon 223.

Utilisez votre carte-comptable Eaton

EATON

Prenez note...

Notre magasin sera temporairement fermé

à cause des dégâts d'eau et de fumée.

Surveillez la réouverture très bientôt pour notre

VENTE
EAU ET FUMÉE



BOUTIQUE
MASCULINE

3195, Chemin Ste-Foy (Centre d'achats de la Colline),

Ste-Foy - 656-9508

La vue
c'est la vie!



Robert Laforce

CLINIQUE VISION SANTE CHAREST

210 EST, BOUL. CHAREST

529-6641

Gaspé se prépare à accueillir les fonctionnaires des pêches

par Roch DESGAGNE

La décision du gouvernement du Québec de transplanter à Gaspé la Direction générale des pêcheries paraît plus irrévocable que jamais, et cela provoque une satisfaction et un intérêt toujours grandissant parmi la population locale, et un enthousiasme débordant chez les dirigeants municipaux de cette localité de la péninsule gaspésienne.

d'une entrevue téléphonique que le maire de Gaspé, Me Robert Pidgeon, accordait au journal LE SOLEIL, hier.

"Nous les voyons venir, avec optimisme et avec Liereté, et nous voulons être prêts à les accueillir comme des nôtres", confie le maire de Gaspé en parlant des fonctionnaires qui doivent s'établir dans sa municipalité.

Rencontre fructueuse

Me Pidgeon appuie ses propos sur les résultats d'une

rencontre que lui et ses collègues ont eue jeudi dernier, avec le premier ministre René Lévesque et les hauts fonctionnaires des pêches.

"Dans notre esprit, selon les propos du premier ministre et d'après le déroulement du projet, l'établissement de la direction des pêcheries chez nous est irrévocable", commentait Me Pidgeon.

Selon les informations obtenues de la Direction des pêches, le programme de dé-

centralisation est engagé à plein. Le comité consultatif des pêches a été formé définitivement le 16 août dernier, précise Me Pidgeon.

Des projets et des problèmes

Pour la municipalité de Gaspé, l'arrivée éventuelle de cette marée de fonctionnaires présente, dans l'immédiat, certains problèmes, explique le maire, des problèmes de mise en place de structures adéquates pour accueillir ces nouveaux citoyens.

Mais cette perspective pourrait avoir comme effet bénéfique le déblocage de projets d'envergure envisagés par les dirigeants municipaux.

Entre autres, le développement d'un secteur domiciliaire panifié depuis longtemps pourrait se concrétiser, si la ville obtient du ministère des Terres et Forêts le terrain qu'elle convoite. Tout indique que la réponse tant attendue des ministères concernés ne saurait plus tarder.

Un parc nautique

L'aménagement physique d'un parc nautique à Gaspé est presque complété en ce qui concerne le ministère des Transports du Québec.

Lors de leur visite à Québec, les autorités municipales de Gaspé ont présenté un document de travail destiné à assurer la réalisation complète de ce projet.

Immédiatement après la rencontre avec le premier ministre, précise Me Pidgeon, une firme a été désignée pour préparer les infrastructures du plan d'aménagement du parc nautique.

"On veut être prêts"

"La ville de Gaspé veut être en mesure de bien accueillir ce service gouvernemental et son personnel, et notre visite à Québec visait à le démontrer", commente le maire Pidgeon, qui se dit fort satisfait, également, d'une entrevue avec le directeur général des pêcheries, M. Gilles Barras.

Il semblerait qu'à la fin du mois d'octobre, les administrateurs de la municipalité de Gaspé connaîtront exactement les besoins à combler, et leurs possibilités d'y répondre.

"C'est un bon voyage à Québec, et de notre côté, ça travaille...", conclut-il, en précisant que du même coup, la ville a obtenu l'autorisation d'aller de l'avant avec son projet de construction d'un nouvel hôtel de ville, à la suite d'une rencontre avec le président de la Commission municipale du Québec.

L'arrestation de Beaulieu qualifiée d'abus de pouvoir

par Roch DESGAGNE

Dans un télégramme transmis au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, la Fédération du commerce (CSN) affirme que l'arrestation de Jean-Yves Beaulieu, un employé de la Coopérative laitière du Bas-Saint-Laurent, "n'est rien de moins qu'un abus de pouvoir".

Par la voix de son président, M. Robert Tremblay, la Fédération du commerce accuse la coop de se conduire comme une entreprise capitaliste.

Dans une entrevue, hier, le directeur de grève des employés de la Coopérative du Bas-Saint-Laurent, M. Jos Caron, a décrit comme "anormal et curieux" le fait que Jean-Yves Beaulieu ait été arrêté par la Sûreté du Québec, lundi dernier, et libé-

ré sur cautionnement, presque deux jours plus tard, pour une offense mineure.

Beaulieu aurait causé pour une cinquantaine de dollars de dommages à une voiture-taxi qui transportait des "gents de sécurité", à l'usine de lait de Trois-Pistoles, la semaine précédente. Le même personnage avait été appréhendé, une première fois, au début du mois d'août, juste avant une séance de négociation, en rapport avec d'autres incidents.

Selon le directeur de grève Jos Caron, "la Coop du Bas-Saint-Laurent devrait cesser d'agir ainsi, avec l'aide de la police, pour plutôt sérieusement négocier."

Boycottage

Lors d'une conférence

de presse tenue hier au bureau du conseil central de la CSN à Rimouski, les dirigeants syndicaux ont décidé de lancer un programme de boycottage des produits de la coopérative: le lait Laval, le lait Pasteur et le lait Québécois.

Au début de septembre, un colloque de la Fédération du commerce de la CSN réunira tous les exécutifs des syndicats affiliés oeuvrant dans les coopératives ou la Fédération du Québec.

Les dirigeants syndicaux veulent sensibiliser les employés au "scabisme" qu'on leur fait faire à leur insu, lorsqu'ils fabriquent des produits qui sont expédiés à Québec, à Granby ou ailleurs au Québec.

Ils visiteront une vingtaine d'usines de coopératives laitières.

CLSC de Lotbinière: Lazure recevra les pétitionnaires

par Roch DESGAGNE

Les habitants des huit localités du secteur ouest du comté de Lotbinière sont anxieux. Ils craignent que le congédiement du personnel médical du CLSC de Lotbinière ne vise ni plus ni moins que le remplacement de ce service

essentiel par une simple clinique médicale.

Aussi, la population compte-t-elle beaucoup sur les résultats d'une pétition portant 695 signatures, adressée ces jours derniers au ministre des Affaires sociales Denis Lazure, au député de Lotbi-

nière et chef de l'Union nationale Rodrigue Biron, et au CRSS à Trois-Rivières, pour assurer le maintien de ce service médical qu'elle juge indispensable.

Le CLSC de Lotbinière-Ouest dessert une population de 9.000 habitants, et est fréquenté par un grand nombre de femmes, de vieillards et d'enfants.

Actuellement, le service ne répond plus aux besoins, depuis le congédiement de trois médecins, Simone Provencher, Gratien Martin et Benoit Gingras, et de deux infirmières. Il n'y a plus qu'un seul médecin qui pratique au CLSC, et il est débordé de travail.

Festival des tomates

La suspension des trois médecins, suivie de leur congédiement, faisait suite à leur décision concertée de ne pas faire la garde lors du Festival de la tomate de Manseau, parce qu'ils avaient convenu que les services de sécurité à cette manifestation étaient adéquats et suffisants.

Le directeur général du CLSC, M. Roger Corriveau,

avait fait entériner ses décisions par le conseil de direction. Lundi dernier, il ne s'est pas présenté à une assemblée de quelque 200 citoyens, à Fortierville, de crainte de se faire tirer des tomates! Les médecins remerciés de leurs services, pour leur part, ont répondu à l'invitation de la population, afin d'exposer la situation.

Démarche à Québec

Mercredi matin, à 11h, une délégation formée d'usagers du CLSC de Lotbinière-Ouest doit se rendre aux bureaux des Affaires sociales, à Québec, pour plaider en faveur de la conservation de leur service médical. Le groupe sera dirigé par M. Jacques Pagé et Mlle Colette Bélanger, de Fortierville.

Ils réclameront également des réponses à leur pétition qui demande: une enquête sur le congédiement des médecins et les relations de travail que pratique le directeur du CLSC; le réembauchement des trois médecins et des infirmières; et une évaluation du sérieux des cinq représentants élus de la population siégeant au conseil du CLSC de Lotbinière-Ouest.

L'occupation du bureau de Johnson se poursuit lundi

Même si des lueurs d'une amorce de négociation sont apparues hier, les membres du Syndicat des employés des cafétérias et tabagies (CSN) à l'emploi de la compagnie Valger Limitée reprendront le siège des bureaux du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre lundi matin, à Québec.

Une quinzaine de ces employés du pourvoyeur des cafétérias des complexes G et H du gouvernement ont occupé des locaux du ministère au cours des deux derniers jours, et ils entendent poursuivre leurs pressions pacifiques, dès l'ouverture des bureaux lundi, indiquait le directeur de grève du syndicat, M. Fernand Brière, en fin de journée hier.

La Boutique
Danielle Morali
présente sa
Collection automne-hiver 1978
le mardi 5 septembre à 10h30
au Château Frontenac
Les billets sont disponibles à prix modique,
à la boutique située à Place Ste-Foy,
2450, boul. Laurier. - 656-9141

cet automne **QUOI de NEUF?** au p'tit écran...

Avec Jerry Lewis
SERGE BELIN AU SECOURS DES ENFANTS HANDICAPÉS

en **vente** cette semaine

40c

- Nouveaux téléromans
- Émissions Hors séries
- Têtes d'affiches
- Vedettes locales et internationales
- Nouvelles émissions à l'affiche, quiz etc...

NE LE MANQUEZ PAS
Reservez votre exemplaire maintenant...

Un aventurier qu'on croyait mort est sauvé par ses amis

TUKTOYAKTUK, T.-N.-O. (PC) — Porté manquant depuis 12 jours et présumé mort depuis dimanche par la Gendarmerie royale du Canada, un canotier de Whitehorse a été retrouvé vivant et bien portant par deux de ses amis et un guide inuit, après trois heures de recherches.

Le survivant, M. Jacques Moreau, et le Dr Herbert Schwarz, de Tuktoyaktuk, affirment que la GRC a mal conduit les recherches, sans faire appel aux guides inuit de la région.

Lorsqu'il a été retrouvé, M. Moreau était encerclé par sept ours grizzli. Il avait également survécu à un bain de 15

minutes dans des eaux glacées et à une attaque des ours et il avait marché environ 150 km en 11 jours, ne mangeant rien d'autre que du riz jusqu'à ce qu'il tue un caribou, le jour avant d'être secouru.

Le canot de M. Moreau avait rencontré de la glace, le 12 août, sur la mer de Beaufort, et il avait été retrouvé vide cinq jours plus tard. Des recherches intensives avaient été menées, les 18 et 19 août.

Des amis de M. Moreau, Bill Preston et Terry McCrory, de Whitehorse, s'étaient rendus à Tuktoyaktuk, mercredi, où la GRC leur affirma que le disparu était présumé noyé.

Avion loué

Les deux amis et le guide inuit Vince Steen louèrent alors un avion et, se basant sur l'endroit où avait été retrouvé le canot, volèrent en direction sud le long de la côte du cap Bathurst, à quelque 600 km à l'ouest de Tuktoyaktuk, et retrouvèrent l'aventurier de 35 ans.

M. Schwarz affirme que le guide inuit avait offert ses services à la GRC mais que ceux-ci avaient été refusés.

M. Moreau avait quitté Tuktoyaktuk le 1er août et prévoyait payer le long de la côte en direction nord-est. Lorsqu'il est tombé à l'eau, il dut nager à travers les glaces flottantes sur une distance de 600 mètres avant de regagner la côte.

Selon le Dr Schwarz, la plupart des gens ne peuvent tenir que quatre minutes dans les eaux arctiques.

M. Moreau marcha ensuite sur sept km pour retrouver un camp qu'il avait établi et où il put faire un feu et se sécher. "La douleur de l'eau froide ne m'avait pas du tout embêté, a-t-il affirmé. J'ai fait du thé et je me suis couché."

Le lendemain, il se mit en marche en direction du village inuit de Paulatuk, à 225 km de là. En chemin, il fut attaqué par un grizzli, qu'il abattit. Plus tard, il tua un caribou dont la carcasse attira sept autres ours, qui encerclèrent son camp.

N'aurait pas dû

De son côté, le caporal Harold Sprecher, de la GRC, a déclaré que les recherches n'avaient pas été abandonnées, même si l'on présumait M. Moreau noyé. "La plupart des gens qui tombent dans les eaux arctiques ne s'en sortent jamais", a affirmé le caporal. Selon lui, M. Moreau n'aurait jamais dû quitter son camp.



Le Soleil, Gilles Lafond

Suspect détenu

Un individu a été écroué aux cellules municipales, hier, à la suite d'une chasse à l'homme qui a suivi un vol à main armée commis vers 14-h à la succursale de la BCN du 1266 de la 3e Avenue à Québec. Le bandit a été cerné par les policiers, dans une maison voisine de la banque, peu de temps après son forfait. Il avait fait main basse sur une somme de mille dollars environ. L'enquête a été menée par les détectives Michel Deslauriers et Jean-Marie Bégin. Une caissière, qui en était à son troisième incident du genre, dit-on, a piqué une crise de nerf et a dû être transportée par les ambulanciers.

Enquête possible la semaine prochaine sur la tragédie d'Eastman

MONTREAL (PC) — L'enquête du coroner qui tentera de faire toute la lumière sur la tragédie du lac d'Argent, à Eastman, qui a coûté la vie à 40 personnes, le 4 août, pourrait débiter dès la semaine prochaine au Palais de justice de Granby.

Telle est l'information obtenue au bureau du coroner en chef du district de Québec, Me J.-Armand Drouin. Il semble que le coroner ait maintenant presque tous les dossiers en main et qu'il sera prêt à procéder dès que toutes

les assignations auront été servies aux nombreux témoins qui seront entendus. Il est toutefois possible que cette longue procédure retarde l'enquête à la semaine du 4 septembre. Cette enquête sera suivie d'une autre, présidée cette fois par le coroner Jean-Paul Duquette, au sujet de la tragédie de St-Sauveur impliquant encore une fois un autobus et au cours de laquelle deux garçons et une fillette ont perdu la vie. Il est également question d'une vaste enquête qui engloberait tout le problème de la sécurité dans le transport public par autobus.

Accusé d'un vol à main armée

Denis Boily, 22 ans, d'Ancienne-Lorette, a comparu hier devant le juge Jean Drouin, sous trois chefs d'accusation de port de cagoule, de port d'arme et de vol qualifié, et son enquête pour cautionnement a été reportée à mardi.

Il est détenu en rapport avec un vol à main armée commis le 19 août dernier,

au A & W de la rue de Bourgogne à Sainte-Foy, où deux individus se sont emparés d'une somme de \$800.

L'autre suspect fait toujours l'objet de recherches intensives de la part des inspecteurs Raymond Asselin et Jean-Guy Caron de la sûreté municipale de Sainte-Foy.

La pire sécheresse depuis 100 ans dans les Maritimes

CHARLOTTETOWN (PC) — En annonçant cinq autres jours de soleil, hier, la météo des provinces maritimes n'a pas fait que des heureux, loin de là.

C'est que cet été est le plus sec jamais connu depuis plus de 100 ans.

La sécheresse est telle qu'on a dû arrêter complètement la coupe du bois, dans les forêts du Nouveau-Brunswick, de peur que l'étincelle d'une tronçon-

neuse mécanique n'allume un incendie désastreux.

A l'île-du-Prince-Édouard, la récolte de \$30 millions de pommes de terre est menacée. Les pommes de terre sont petites et il faut de la pluie pour les faire grossir.

A plusieurs endroits des Maritimes, on doit donner du foin aux bestiaux comme en hiver, car l'herbe est brûlée dans les champs.

Inutile de préciser qu'il est interdit presque partout d'arroser les pelouses ou de laver les automobiles.

Dans l'est de la Nouvelle-Écosse, le niveau de l'eau des lacs est le plus bas de mémoire d'homme.

On cite l'exemple de Moncton (Nouveau-Brunswick), où une légère chute de pluie de 2,6 millimètres cette semaine n'a rien apporté, même si elle mettait fin à 23 jours consécutifs sans pluie.

QUAD
POUR LA MEILLEURE
RESTITUTION DE SON ORIGINAL

AMPLIFICATEUR QUAD
303 et 405

Tel est le but avoué, qui se reflète dans la conception de tous les matériels QUAD.

VENTE ET SERVICE QUAD.

rotac
au sous-sol du
1038, rue Place Viger,
Ste-Foy - 653-7768
Service autorisé Harman
Kardon, Dynaco, B & W,
AMCRON (CROW)

ATTENTION
VOULEZ-VOUS VRAIMENT ECONOMISER?
PAYEZ EN ARGENT ET APORTEZ!

GRAND CHOIX DE BOX STOVE, PARLOR STOVE, FOTERS FRANKLIN, FOTERS ISOLEES JOTUL, POELER ABITIBI, ACCESSOIRES, ETC...

PARLOR STOVE Model PSS

EXEMPLES:
BOX STOVE 27" \$59.00
PARLOR STOVE 24" \$121.00
JOTUL \$215.00

CHEMINEE ISOLEE 100% ACIER RABAIS DE 32%

2 x 3 p. 48 mc
CIMENT ORD. 40 K. \$3.10
MORTIER - 30 K. \$1.80

CEBRE AROMATIQUE POUR GARDE-ROBE Feuille 4 x 8 \$14.25

STYROFOAM BLEU 1" \$185 m.p. 1 1/2" \$290 m.p.

FIL ELECTRIQUE 14.2 cuivre Rouleau 250 pl. \$19.95

CEBRE 6 x 6 \$85 p.l.

INSUL-SHEATING \$103.00 m.p.

INSUL-BOARD \$95.00 m.p.

BARDEAUX D'ASPHALTE \$15.00 toise

CHOIX DE FENETRES ET PORTES

2 PORTES et CADRES PANORAMIQUES \$110
FENETRE 3 x 3 \$45

CONTREPLAQUES MODERNES L.TEE
1255, COURCELETTE, VAL BELAIR 842-1911

LA CORPORATION DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS DE LA PROVINCE DE QUEBEC
vous invite à venir assister au
CONGRES PROVINCIAL '78
les 22-23 septembre 78 à Trois-Rivières
sous le thème "La technologie, ça nous concerne!"
Pour inscription, envoyez vos nom, adresse, code postal et téléphone à:
C.T.P.P.Q. Congrès 78
2116, Babineville
Trois-Rivières G8Z 5Z9
Coût de l'inscription avant le 31 août:
Congrèsiste seul: \$32.50
Congrèsiste accompagné: \$65.00
par chèque ou mandat à joindre à l'inscription.
Réservations d'hôtel disponibles sur demande
Pour information: M. St-Louis 418/831-5247
418/643-4540

LA SENSATIONNELLE PROTHESE "KNOCHE"

En exclusivité chez Laliberté!

Travaillée à la main, cette nouvelle prothèse mammaire est couler chair et imite le sein naturel dans tous les moindres détails. Facile d'entretien, elle reste toujours souple comme la peau, ne se déforme pas et conserve sa couleur. Satisfaction garantie.

AUTRES MARQUES TRES RENOMMEES

- Amena de Camp
- Tru-Life de Camp
- Companion Airway

Un service de spécialistes sous la direction de
Mme Madeleine Brindamour

CONSULTATION GRATUITE SUR RENDEZ-VOUS
525-4841

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Société centrale d'hypothèques et de logement Central Mortgage and Housing Corporation

MAISON A LOUER
Bungalow situé au 377, Dublin Road, Shannon.
\$250/mois, services non inclus.
Communiquez avec Gilles Bureau à 651-2310 entre 8:30 a.m. et 4:15 p.m.

CENTRE DE TUILLES CERAMIQUE et Papiers Peints

Un choix immense pour tous les goûts

- Stocks importants disponibles
- Importations directes au prix du gros
- Très facile à installer vous-même
- nous vous montrons
- Conseils de décoration gratuits

20% à 40% sur présentation de cette annonce

675 est, boul. Charest, 523-4949

HEURES D'AFFAIRES
Jeu. & Ven. jusqu'à 9h. p.m.
Samedi toute la journée jusqu'à 5h. p.m.

STATIONNEMENT FACILE

JEÛNE INTEGRAL

Session de 10 jours comprenant un jeûne de 7 jours et 3 jours de récupération. Surveillance quotidienne, Sauna, etc. Série de conférences sur l'alimentation ainsi que sur les différents aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne.

Cours de cuisine végétarienne.

Amélioration de la santé, désintoxication et repos physiologique.

Pour plus d'informations:
CLINIQUE DE JEUNE DE LA MAUSIRICIE
Ecole de Santé,
2600, 6e avenue,
Grand-Mère, G9T 2L4
(819) 538-3837

UN JOUR, TOUJOURS...

Enfin, une bonne façon de participer à l'Expo! Durant cette semaine, nous vous offrons un rabais de \$500.00 à l'achat d'une maison. A vous d'y voir. Nous construisons partout à Québec.

construction canadienne
79, boul. St-Jacques Neufchâtel (Québec)

Nos hôtesse vous recevront à notre kiosque au Pavillon du commerce

Expo Québec
du 24 août au 4 septembre

NEUFCHATEL 843-1451
BEAUPORT 667-8140
KIOSQUE 524-1411

faits divers et justice

Accusé du recel d'un coffre-fort

par Marcel COLLARD

Un individu de Sainte-Foy a été accusé du recel d'un coffre-fort et de son contenu d'une valeur de \$709.403.40, hier au palais de justice de Québec.

Comparaissant devant le juge Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, hier matin, Wayde Dufour, un chômeur âgé de 26 ans, du 2978 rue Laroche, à Sainte-Foy, a été accusé du recel du coffre-fort, propriété de la firme Headway Corp. de Sainte-Foy, le 14 août 1978, sachant que le tout avait été volé.

Il fut également accusé du vol et du recel d'une télévi-

sion, d'une valeur de \$500, propriété du motel Le Gîte, le 3 novembre 1977. Il doit aussi répondre à l'accusation d'avoir volé avec effraction divers objets, d'une valeur de \$4.000, dans une maison, le 6 août 1978, ainsi que du recel d'objets volés, d'une valeur de \$400, le 23 août.

Me Claude Gagnon a expliqué au juge Drouin que son client était actuellement détenu en rapport avec un autre dossier et il a demandé que la requête pour la liberté moyennant un cautionnement, soit déposée mardi prochain. Dufour devait sortir de prison dans la journée de lundi.

J.-C. Potvin de nouveau libéré sous caution

par Marcel COLLARD

Jean-Claude Potvin a été admis à la liberté moyennant un cautionnement de \$3.000 par personne solvable, hier après-midi, malgré qu'il ait été sous le coup d'un cautionnement en rapport avec un complot de vol à main armée, au moment où il aurait commis une tentative de meurtre, le 21 août, à Québec.

Au palais de justice de Québec, hier après-midi, Me Jacques Bouchard a expliqué au juge Jean Drouin, que son client aurait voulu venger l'honneur de son épouse, présumément violée peu auparavant par la victime de l'attentat.

Potvin, âgé de 23 ans, marié et père d'un enfant, bénéficiait d'un cautionnement en

rapport avec un complot de vol à main armée mais le juge a retenu les arguments de Me Bouchard, relativement aux incidents survenus peu avant le crime reproché, qu'il s'était rendu à la police et qu'il n'était pas un danger pour la société. Le juge Drouin a dit qu'il prenait un risque calculé d'autant plus que Potvin n'a aucun antécédent judiciaire.

Le procureur du ministère public, Me Jean Lortie, a informé le juge de l'état de Jean-Yves Champagne, atteint de deux balles de calibre 16, le 21 août, au 84 rue Châteauguay et qui devra demeurer encore hospitalisé mais que son état actuel n'inspirait aucune crainte.

L'enquête préliminaire de Potvin a été fixée au 15 novembre.

G. Desrochers suspecté d'avoir fraudé le Revenu

par Marcel COLLARD

L'escouade des fraudes économiques de la Sûreté de Québec a effectué jeudi, des perquisitions aux bureaux de la compagnie Desrochers et frères, au 304 rue Beaucage, à Ville Vanier ainsi qu'au domicile et au chalet de M. Georges Desrochers et à divers autres endroits, en rapport avec des fraudes présumées commises entre le 1er janvier 1975 et le 22 août 1978, aux dépens de la Commission d'assurance-chômage, du ministère du Revenu du Québec et de la municipalité de Québec.

Selon les documents contenus dans le dossier au greffe des sessions de la paix, au palais de justice de Québec, la requête pour autoriser les perquisitions, mentionne que M. Desrochers aurait soumis de fausses informations à la Commission d'assurance-chômage et qu'il aurait émis de faux certificats de cessation d'emploi alors que les employés étaient encore à son emploi. Il aurait frustré le ministère du Revenu du produit de la taxe sur le carburant en utilisant de l'huile à chauffage au lieu de diesel dans le fonctionnement de la machinerie.

En outre, divers témoignages prétendent que M. Desrochers, toujours selon les déclarations inscrites dans les dossiers officiels, aurait fait des prêts à des taux usuraires.

Dernier élément, M. Desrochers a l'aide d'un poinçon identique à celui de la municipalité de Québec aurait sou-

mis de faux rapports de transport de la neige pour le compte de la municipalité de Québec. Dans le libellé de la requête pour l'émission des mandats de perquisition, on peut lire que "Georges Desrochers a illégalement par la supercherie, le mensonge et autres moyens dolosifs, frustré la Commission d'assurance-chômage, le ministère du Revenu de la province de Québec et la ville de Québec d'une somme supérieure à \$200, commettant ainsi un acte criminel prévu à l'article 338 1) A) du code pénal", crime passible d'un emprisonnement de 10 ans.

Au nombre de documents recherchés par les enquêteurs, les mandats portaient les mentions des livres des salaires, des rapports de cotisations à l'assurance-chômage, les factures de vente, les contrats d'entreprise, les rapports d'impôt de M. Georges Desrochers et ceux de la compagnie Desrochers et frères, le livre des ventes et des achats, les fiches d'utilisation des véhicules, les billets de livraison, les factures d'achat d'essence, de diesel et d'huile à chauffage, le poinçon servant à dénombrer le nombre de voyages de neige, ainsi que les dossiers courants et les déclarations d'impôt du vérificateur.

Les enquêteurs sont en possession d'un volume assez considérable de documents et même des outils. Les documents seront analysés attentivement pour établir s'il y a lieu de porter éventuellement des plaintes.

L'ex-juge Fabien poursuit CKVL et Alfred Chevalier

MONTREAL (PC) — L'ex-juge en chef André Fabien, de la Cour des sessions de la paix, vient d'inscrire une poursuite en dommages-intérêts de \$400.000 contre l'avocat montréalais Alfred Chevalier et le poste de radio CKVL.

L'ancien magistrat attend présentement une décision intérimaire du juge Alphonse Barbeau pour la recevabilité d'une première poursuite de \$300.000 qu'il a intentée, il y a quelques mois, contre l'hebdomadaire Dimanche-Matin et le journaliste Poirier.

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Le véritable Ocelot Naturel

Une autre vedette de notre fascinante collection Haute Fourrure...



Fourrure très recherchée, d'un luxe incontestable, le véritable Ocelot Naturel ne peut rester inaperçu. Son tacheté facile à identifier attire les regards et fait la convoitise des élégantes. Pour un achat aussi important, vous avez intérêt à consulter les plus grands spécialistes en Fourrure au Québec. Une visite chez Laliberté vous convaincra du choix incomparable.

Peaux classifiées

Des paquets de peaux appareillées ont été spécialement réservés pour celles qui désirent un manteau d'Ocelot personnalisé. Nos dessinateurs diplômés sont en mesure de réaliser le style de vos rêves en tenant compte de votre personnalité et des derniers décrets de la mode 1978-79.

Choix de manteaux "Prêt-à-porter" ou sur mesure aux prix les plus avantageux DEPUIS

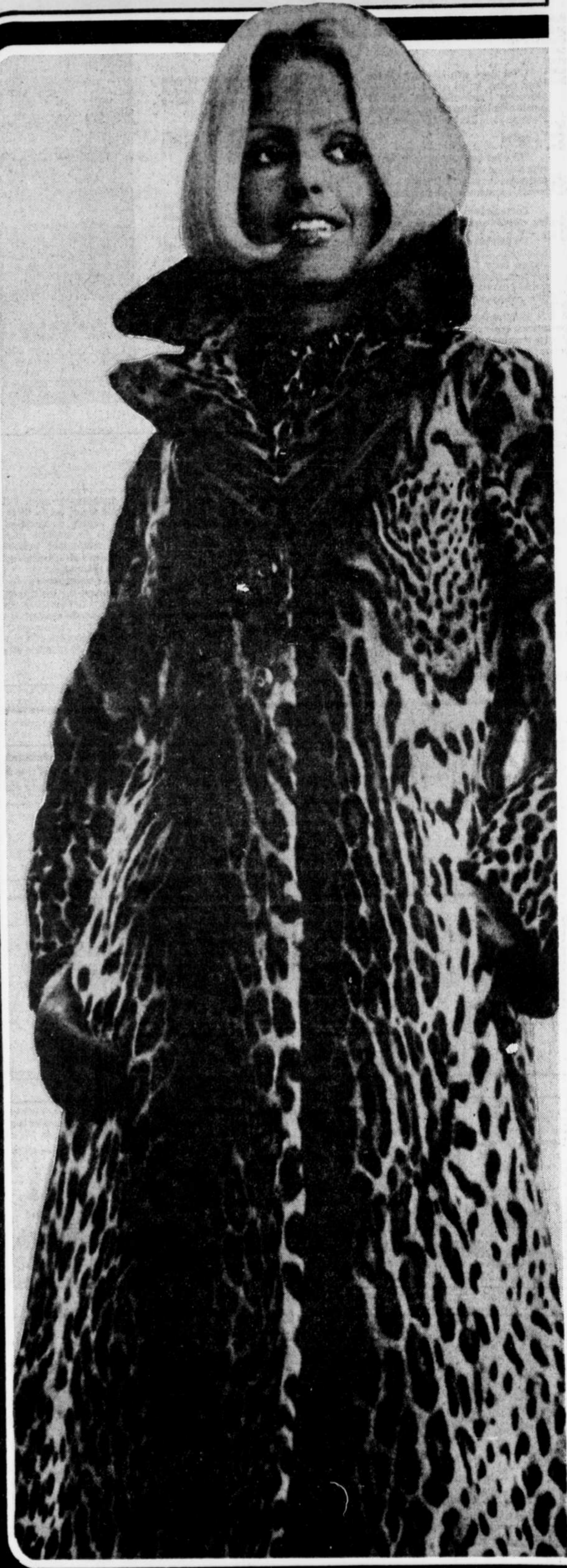
\$3995 à \$7995

- Plan mise de côté et conditions faciles
- Corrections d'ajustage gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année



NE MANQUEZ PAS LE SPECTACULAIRE GALA DE LA FOURRURE 78 MERCREDI 20 SEPTEMBRE AU COLISEE. PLUS DE \$15,000 EN PRIX

Tous les profits de cette soirée seront versés à la Croix-Rouge, Division de Québec.



dans le sens du poil par pierre mathieu

La rage et l'amour, ça s'exprime

C'est dans des situations émotives fortes qu'on est à même de percevoir l'ensemble des signaux que le chat peut émettre. La colère et l'amour: voilà deux belles situations.

La colère

Un chat qui veut manifester sa réprobation commencera par donner quelques avertissements: bâillements, remuements de la queue.

Lorsque le chat dilate ses pupilles, c'est le signe d'une attaque.

Un combat de chats fait voir de nombreux signaux avant la bataille comme telle. On verra des pelages hérissés, et des queues ébouriffées, qui font paraître le chat plus grand et plus redoutable.

Habituellement, l'arrière-train avance pour attaquer pendant que les membres antérieurs reculent ou restent en place, ce qui contraint le dos à s'arc-bouter.

Les zoologistes traduisent l'ensemble yeux dilatés, gueule ouverte

et oreilles couchées par une attitude de défense. La rigidité des pattes et de la gueule serait plus liée à l'agressivité.

Les sifflements et les crachements entrent aussi dans l'ensemble des signes avertisseurs.

L'amour

Le langage amoureux des chats se sert lui aussi de signaux gestuels et sonores.

Tous les propriétaires de chats se sont fait frôler les jambes par un chat en mal d'affection.

La femelle invitera son mâle en se roulant sur le dos, se tapissant et accompagnant le tout, évidemment, par des miaulements langoureux.

Quand ce langage sexuel n'est pas assez clair, ou assez persuasif, la chatte piétine sur place et prend la position d'accouplement; la queue de côté, l'arrière-train soulevé, elle ne peut pas parler plus clairement!

Le langage des chats (2)



Une gamme de sons et de vibrations

C'est sans doute le langage vocal du chat qui nous est le plus familier, que ce soit le miaulement, le ronronnement ou le classique "chhi".

Marvin Clark, un musicien aveugle à l'ouïe remarquablement sensible, prétendait discerner une centaine de sons différents dans le langage du chat. Des vétérinaires parlent d'une soixantaine...

Sans distinguer autant de variations, les simples propriétaires de chats distinguent facilement le miaulement plaintif du chat qui demande de la nourriture, le miaulement bref du type "bonjour" et le miaulement de lamentation du chat en désespoir.

Le ronronnement

Le chat est un des rares animaux à pouvoir produire deux types d'émission sonore: le miaulement et le ronronnement. Le second diffère physiologiquement du premier.

Le ronronnement est le son produit par les cordes vocales et les

muscles du larynx qui se contractent en cadence pour produire cette espèce de vrormbrissement. C'est ce qu'avancent certains. D'autres prétendent que la résonance provient du diaphragme. Disons que même les spécialistes ne savent pas encore très bien expliquer ce "phénomène neuro-musculaire laryngé"...

Le chat ne ronronne pas seulement lorsqu'il est content. Le ronronnement peut être déclenché par l'inquiétude, la peur, la souffrance. Un chat anesthésié ou sur le point de mourir ronronne.

On croit que le ronronnement est avant tout un comportement infantile, celui du chaton envers la mère. Ce serait ensuite, chez le chat domestique, un son émis au bénéfice de l'homme, qui le maintiendrait dans ce stade infantile. Ce pourrait être aussi une marque d'allégeance d'un chat adulte envers un être dominant.

Si vous caressez un chat et qu'il ronronne, sachez donc qu'il ne vous dit pas nécessairement "je t'aime"...



Il faut le savoir

• Les recherches démontrent qu'une femelle (chienne ou chatte) châtée vivra probablement plus longtemps.

• La majorité des morsures de chien sont faites dans les régions du cou et du visage et les attaques ont lieu à une rue ou deux du domicile.

• En Angleterre, les chiens sont la cause de 3.000 accidents d'autos chaque année, dont 500 sont graves et 15, mortels.

• Des études démontrent que la

psychothérapie avec l'aide d'un animal favori est facilitée de beaucoup auprès de certains patients affectés de maladie mentale, lesquels resteraient insensibles aux méthodes thérapeutiques traditionnelles autrement.

• L'acupuncture se pratique maintenant sur les chiens. Ce n'est pas tout à fait une nouveauté puisque cette méthode existait déjà en 1845 en Europe. Il semble que l'acupuncture en médecine vétérinaire n'entraîne pas de mauvais effets secondaires.

Chien enlevé par un chien

(AFP) — Un petit chien de race yorkshire, nommé "Patchouli", a été enlevé par la peau du cou par un berger allemand de belle apparence sous les yeux éffarés de sa propriétaire.

Habitante de Cap d'Ail (Alpes maritimes), dans le sud de la France, Mme Chantal Marquet accompagnait "Patchouli" dans une avenue du centre de Cannes pour lui permettre de s'ébattre. Survinrent deux bergers allemands qui se livrèrent aux civilités canines d'usage, avant que

l'un d'eux, sans brutalité et avec un comportement altier, n'emporte le yorkshire, de la même façon que les chattes transportent leurs petits. Le second berger lui emboîta le pas et le trio disparut prestement dans la nuit.

Impuissante et médusée, Mme Marquet a déposé plainte au commissariat de Cannes en précisant qu'elle pense avoir eu affaire à un chien dressé pour ce travail.

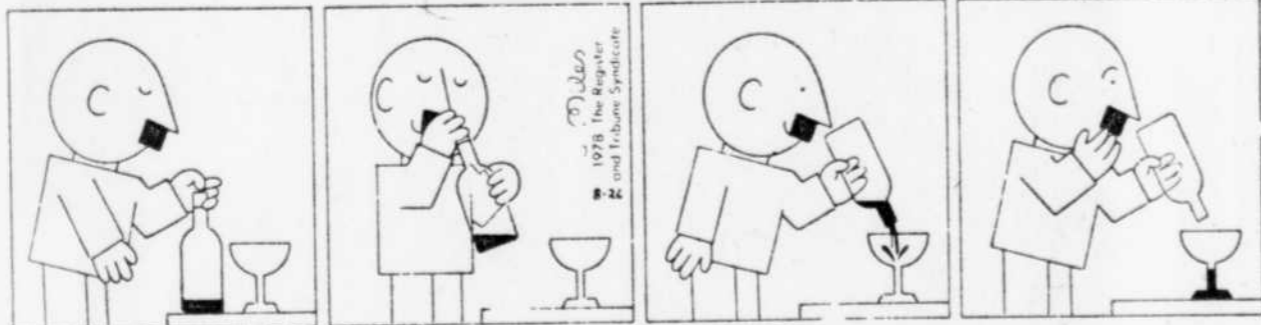
Aucune demande de rançon ne lui est cependant parvenue...



PEANUTS



MONSIEUR PERKINS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



LES PIERRAFEU



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



ECONOMIES UNIPRIX



Spéciaux
du 23 août au
2 septembre
1978

Profitez de nos spéciaux
non annoncés

ENTREZ ET FAITES
DES ÉCONOMIES



UNIPRIX:
JOHNSON'S
Shampooing pour bébés
350ml + 28%

188

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
ELASTOPLAST
Pansements adhésifs 0.9m.
3.8cm 6.3cm 7.5cm

79^c 103 119

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

350 MEMBRES ASSOCIÉS

UNIPRIX:
PLAYTEX
8 miniserviettes avec
ou sans désodorisant.

46^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
FLINTSTONES
100 vitamines multiples
à mâcher.

339

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
SCOTCH
Ruban transparent 1/2"x1010"

33^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
LLOYDS
Calculatrice Digitron à 4
touches-mémoires avec piles et
étui. #E504

1061

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
OLD SPICE
2 bâtonnets
désodorisants de 75g.
Ordinaire, limette, Musk.

189

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
HN*
Régime d'amaigrissement.

899

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
CREST
Dentifrice à saveur de
menthe ou ordinaire. 50ml

63^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
EVERYNIGHT
Shampooing au citron,
fraise, astringent
ou hydratant.
250ml + 40%

106

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
ANACIN
Soulagement rapide de la
douleur. 200 comprimés.

207

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
CIGARETTES
Marques canadiennes
populaires au Québec
seulement. Carton de 200.

729 739
REG. KING

Certains articles peuvent se vendre au-delà de nos
prévisions de sorte que nous ne pouvons pas garantir
les quantités pour la durée de la vente.

UNIPRIX:
STAYFREE
10 miniserviettes
sans ceinture.

61^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
STAYFREE
30 maxiserviettes sans
ceinture

219

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNE NOUVELLE
DIMENSION
DE LA PHOTO!

etcovision

POUR TOUS VOS FILMS
INSTAMATIC 110 ET 126,
DE 30% À 33 1/3% PLUS D'IMAGE

UNIPRIX:
CAREFREE
40 tampons réguliers ou
super.

268

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
SCOTT
Essuie-tout assortis, 2
rouleaux.

97^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
COTTONELLE
Papier de toilette blanc
2 rouleaux.

53^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
CONFIDETS
48 serviettes féminines

269

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
**ANTIPHLO-
GISTINE**
Rub A-535. 56g
Onguent analgésique

116

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
NAIR
Lotion dépilatoire.
125ml

109

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
NAIR
Crème dépilatoire
113g

173

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
**FARRAH
FAWCETT**
Shampooing ou
conditionneur pour cheveux
ordinaires ou huileux. 225ml

162

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
BIC
Ensemble 2 stylos-bille et
marqueurs. Val. \$1.29

89^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
BIC
3 marqueurs de luxe à
pointe fine. 2 noirs, 1 rouge.
Val. \$1.18

89^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
**FEUILLES
MOBILES**
3 trous, paquet de 200.

81^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
LLOYDS
Calculatrice LCD
porte-feuille. Mémoire
totale. Avec piles longues
durée et gaine. #E608

1645

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

là où vous profitez du pouvoir
d'achat énorme
de 350 membres associés

UNIPRIX

UNIPRIX:
CANADA
Paquet de 4 cahiers lignés.
Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

55^c

UNIPRIX:
**CAHIER-
ANNEAUX**
En vinyle, 3 trous, épaisseur:
1 pouce.

89^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.

UNIPRIX:
**CAHIER-
SPIRALE**
100 pages lignées.
Belle
aubaine.

49^c

Avec ce coupon au comptoir,
jusqu'au 2 septembre, limite de 3.